BELGIQUE - BELGIË
5330 ASSESSE
P.P. 7 1439
P705112

Crup'Echos

Mai 2012
N° 84
TRIMESTRIEL -25ème année - Éditeur responsable: A. BERNIER, rue St Joseph, 5 - 5332 CRUPET

« En notre temps la seule querelle qui vaille est celle de l'homme. C'est l'homme qu'il s'agit de sauver, de faire vivre et de développer. » ***Charles de Gaulle.***

L'hiver et le printemps ont été rudes à Crupet. Ce nouveau numéro de Crup'échos est resté bien au chaud chez ses concepteurs et le retour de la belle saison permet enfin sa sortie.

Beaucoup de choses inédites satisferont nos lecteurs que nous savons impatients.

Des Zincompris à Crupet

Un tilleul se bat pour survivre

CRUP' Echos

Bulletin de liaison de l'activité à Crupet.
Rue St Joseph, 5 – 5332 CRUPET
e-mail : freddy.bernier@skynet.be

Forum de rédaction

Pascal André
Freddy Bernier (rédacteur en chef)
Hugues Labar
Marcel Pesesse (Trésorier)
André Quevrain

Compte bancaire
Crédit Agricole BE63 1030 2684 3608

Sommaire

Edito	p. 3
La renaissance du tilleul ?	p. 4
Le plus ancien « hourd » d'Europe à Crupet ? !	p. 8
Qu'est-ce que la dendrochronologie ?	p. 11
L'agenda de l'OTA	p. 12
Les scouts au château	p. 13
Une histoire de Julia(s)	p. 15
Un musée de l'auto à Crupet	p. 18
Un nouveau concept : le bistrot de terroir	p. 19
Le 3e recueil d'André	p. 20
Le « Diable vauvert » : un nouveau C.N.B.	p. 22
In memoriam	p. 23
Essai d'un cadastre de Crupet en 1680	p. 24
Les Diableries 2012	p. 31
Les *zincompris*	p. 32
Concours de photographie : rus et rivières	p. 34
L'agenda Crupet'85	p. 37
La rénovation de la potale Saint-Joseph	p. 38
Le rallye Télévie 2012	p. 39
S.O.S. grenouilles et crapauds	p. 40
Souvenir de mission	p. 42
Les pubs	p. 42

EDITO : C'est le printemps, Crupet renaît !

La place de l'église en 1900 (collection Nestor Wilmotte)

La place de l'église en 2011

Après un hiver terriblement glacial, le printemps est enfin arrivé à Crupet. Tout comme en 2011, il est ensoleillé et sec. La nature renaît, les oiseaux chantent, les brebis agnellent et les agneaux gambadent déjà dans les prairies.

Naissance aussi d'une nouvelle association « Le diable Vauvert-Assesse », -section locale du cercle des naturalistes de Belgique- dont une partie des membres fondateurs sont de Crupet.

Renaissance également du contrat de village que l'on croyait mort. Nous ne doutons pas que son président et les membres obtiendront les résultats escomptés dans les mois et années à venir.

Renouveau programmé pour le château de Crupet, car les nouveaux propriétaires hollandais ont introduit un dossier très conséquent pour la restauration de l'ensemble du site classé et notamment le donjon. Le dossier suit son cours, mais la procédure est très longue.

Renaissance supplémentaire et prestigieuse pour le donjon comme plus vieux « hourd » de Belgique. Maintenant, sans contestation, il fait partie du « Top 20 » des donjons de Wallonie. Quel honneur pour Crupet !

Non loin du château, renaissance d'un garage dédié aux véhicules anciens.

Renaissance du théâtre avec la merveilleuse troupe locale Artmonie qui nous a gratifié ce printemps de la pièce à sketches « Les Zincompris ».

Renaissance du presbytère après la restauration et l'installation d'une part du syndicat d'initiative de la commune et d'autre part du siège de l'association « Les plus beaux villages de Wallonie ».

Renaissance prochaine de la place de l'église et de ses abords par le biais d'un beau projet d'aménagement, avec notamment la végétalisation de la place, qui vient d'être initié par les autorités communales et le bureau « Atelier-paysage » d'Achet. Il devrait être finalisé fin 2012 (pour les plus optimistes), mais vraisemblablement en 2013 (pour les réalistes). Peu importe, le principal est d'aboutir à un résultat harmonieux pour le cœur du village et ses alentours.

Renaissance du tilleul que l'on croyait à l'agonie depuis 2001. Un travail de taille « douce » a d'ailleurs été commandé par nos autorités pour lui permettre de se rééquilibrer. Ne soyons pas pressés, laissons lui le temps de se réitérer. Ce vieux tilleul, tout comme ceux de Jassogne et Maibelle, nous rappellent qu'ils sont des témoins. Ils survivent aux hommes et expriment une durée qui n'est pas la leur, arrachent à l'oubli les événements dont ils paraissent être les archives.

P. ANDRE pour le forum Crup'Echos.

Évolution et renaissance du tilleul de l'église

Voici l'évolution en photos du tilleul de la place de l'église de 1999 à 2011.

Qui aurait cru en 2001, lors de l'empoisonnement par l'herbicide DIURON, que le tilleul de la place de l'église de Crupet serait toujours vivant en 2011 ? Les experts qui l'avaient qualifié de moribond ou de désespéré ou qui avaient même pronostiqué sa mort pour 2003-2004 se sont lourdement fourvoyés. En effet, avec les vieux arbres, il faut faire preuve d'une très grande humilité, car nos connaissances scientifiques sont encore lacunaires. Le (genre) tilleul n'a jamais été étudié sérieusement. En effet, sa présence dans toute l'Europe tempérée et son peu d'exigence culturale ont banalisé son image au point que l'on croyait tout savoir sur lui dès que l'on connaissait les bienfaits de ses inflorescences. Aussi étonnant que cela puisse paraître, il n'est pas possible aujourd'hui de trouver une étude scientifique de référence sur le tilleul. Par exemple, la dendrologie du tilleul est quasiment encore méconnue. Beaucoup croient malheureusement encore que les arbres sont comme les hommes. Ils naissent, croissent et meurent et dès lors il est normal de procéder à leurs remplacements au premier signe de dépérissement. Pourtant, les arbres sont bien différents des hommes, car ils peuvent se réitérer. Comme les tilleuls, ils peuvent produire des jeunes tissus qui cohabitent avec des pans entiers de bois mort. Cette lente formation de nouveaux tissus joue le rôle essentiel de transport de sève et de consolidation de la structure fondamentale de l'arbre. Un arbre fragilisé un jour peut ainsi reprendre vigueur. Ce phénomène de réitération peut prendre plusieurs décennies. Ces paradoxes doivent nous inciter à la prudence lorsque l'on parle de vie et de mort pour un arbre.

« *Qui sommes-nous pour condamner un vieil arbre ? Des générations entières l'on conservé, protégé au fil des siècles, tel un symbole de vie ou de l'histoire locale. L'homme contemporain perdrait-il le sens des valeurs en effaçant d'un coup de tronçonneuse ce que ses aïeux ont préservés ? De plus, pourquoi condamner ce qui vit encore ?* » (Yves GERROBOS, 2009, Service public de Wallonie, Parcs et jardins).

« *L'arbre est un témoin. Il survit aux hommes et exprime une durée qui n'est pas la leur, arrache à l'oubli les événements dont il fut le contemporain et dont il paraît être l'archive.* » (Mona OZOUF, philosophe française).

Il faut remercier nos mandataires communaux qui ont écouté les demandes des Crupétois et du comité de suivi du contrat de village de l'époque, à savoir : « *attendre et lui donner une chance car il y a encore un espoir* ».

En effet, les évidences d'abattages ou les demandes d'abattages d'un arbre vénérable sont toujours suspectes car elles cachent bien souvent d'autres objectifs inavouables…

Résumé de la prise de position des membres du comité de suivi du contrat de village au sujet du tilleul en 2003.

- Le comité de suivi du Contrat de village souhaite que l'on empêche le stationnement sous le tilleul.
- Le comité de suivi du Contrat de village souhaite que l'on étende une couche de 5 à 10cm de bonne terre au pied du tilleul.
- Le comité de suivi du Contrat de village souhaite que l'on accompagne l'arbre jusqu'au bout de son processus de réitération (cela peut prendre plusieurs années).

Crupet, le 13 septembre 2003.
Le Comité de suivi du Contrat de village de Crupet.

Constatations

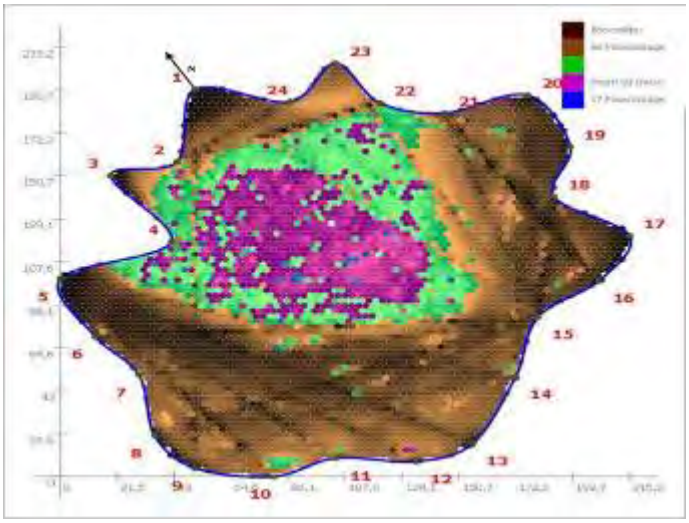

Chaque année au printemps, depuis 2001, le tilleul de la place de l'église débourre à la même date que les autres tilleuls de la région. Ses feuilles et ses bractées sont normales et bien formées. Chaque année, sa cime se reconstitue ou se réitère lentement (voir photographies de 2001 à 2011). Bien sûr, il ne sera plus jamais le même.

En 2009, une tomographie a été réalisée. Elle confirme que la partie de l'arbre vers la Besace est morte. Pour la sécurité, il serait utile de retailler la grosse branche morte de ce côté. Il serait également judicieux de rééquilibrer le houppier du tilleul pour ne pas qu'il bascule dans les prochaines années à la suite de fortes tempêtes.

Les tomographies peuvent être utiles pour porter un jugement au niveau de la sécurité, mais absolument pas pour porter un jugement sur la durée de vie de l'arbre. Prenons garde ! Il ne faut pas utiliser la tomographie pour justifier un abattage. Par exemples, le tilleul millénaire de Maibelle et le tilleul multi-centenaire de Jassogne n'auraient jamais réussi l'examen du tomographe il y a quelques centaines d'années. Heureusement, ils sont toujours bien là…

Les arbres vénérables vivent généralement sur des surfaces recouvertes d'herbes, de gazon ou de prairie ou d'humus forestier. En effet, l'humus sous les prairies ou dans les forêts joue un rôle très important pour les arbres (alimentation, protection, tampon, etc.). Alors, pourquoi ne pas apporter quelques centimètres de bonne terre au tilleul de la place de l'église ? Cela fait 10 ans que l'on réclame une végétalisation de la place de l'église et quelques centimètres de bonne terre…

Le tilleul de Jassogne est très vieux, il serait un arbre de justice associé à la ferme castrale de la Grande Cense de Jassogne dès le moyen âge. Une photographie de 1895 nous présente le tilleul de Jassogne presque à l'agonie. De nombreuses grosses branches sont cassées, la cime est descendue. Le tronc présente une ouverture très large. Le tronc est brûlé par endroits. Contre toute attente un siècle plus tard, il a de nouveau fière allure. La cime est plus petite mais bien équilibrée. La circonférence du tronc s'est réduite. Toutes les ouvertures sont partiellement rebouchées. C'est encore une preuve que les arbres remarquables ont des facultés de récupération, voire de réitération, très importantes. C'est ce qui pourrait arriver au tilleul de la place de l'église de Crupet !

Les tilleuls de Jassogne et de Maibelle, dans la commune d'Assesse, ou deux exemples d'arbres qualifiés de moribonds respectivement en 1895 et 1909.

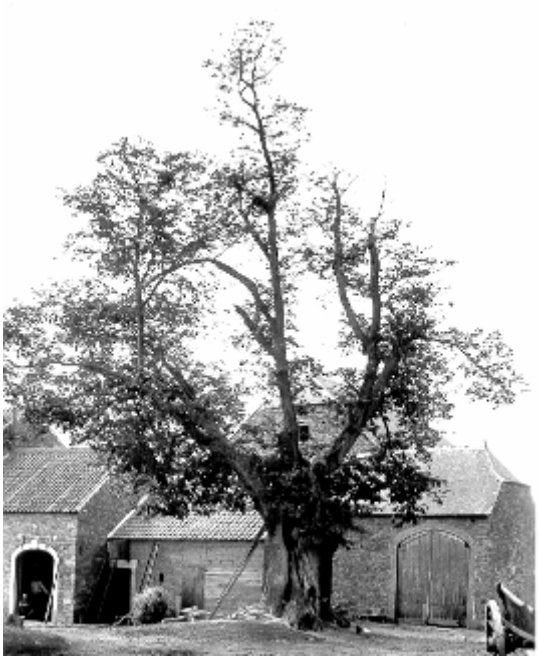

Le tilleul de Jassogne en 1895

et en 2007

Le tilleul de Maibelle en 1909

et en 2007

En 1909, le botaniste Jean-Chalon décrit dans un ouvrage de référence 1.134 arbres remarquables de la Belgique. Plus particulièrement, il y décrit comment le tilleul millénaire de Maibelle (Florée-Assesse), moribond, meurt d'extrême vieillesse. Il faut constater que le tilleul millénaire de Maibelle est toujours bien vivant plus d'un siècle après l'annonce de sa mort. Le tilleul a mis en place un processus de réitération très impressionnant. Il ressemble maintenant à un mur végétal ; la structure centrale de l'arbre a disparu ! Qui l'aurait cru ?

Faisons preuve d'humilité car ces tilleuls qualifiés de cadavres ont survécus à plusieurs générations d'hommes et de femmes !

En résumé :

- Végétalisons la place de l'église et apportons un peu de bonne terre.
- Plantons un (des) tilleul(s) à grandes feuilles, symbole(s) de paix, d'amour et de longévité comme compagnon(s) de voyage au tilleul de la place de l'église.
- Accompagnons le vieux tilleul dans son processus de réitération.

Nous vivons dans une société de plus en plus rapide et pressée. Mais, que peuvent signifier quelques années d'attente face aux dizaines d'années que le tilleul a déjà passé sur la place de l'église de Crupet ?

Pascal ANDRE,
Ingénieur agronome des eaux et forêts,
Ancien membre du Comité de Suivi du Contrat de Village,
Membre du forum Crup'Echos

Le plus ancien « hourd » d'Europe à Crupet ? !

Cette question, au contenu sensationnel, mérite quelques explications.

Mais d'abord, qu'est-ce qu'un **hourd** ?

Le Petit Larousse nous renseigne que c'est un mot d'origine francique, ayant deux significations :

1. estrade dressée pour les spectateurs d'un tournoi, au Moyen Âge ;
2. galerie de bois établie au niveau des créneaux pour battre le pied des murailles d'un château-fort.

Comme vous vous en doutez, c'est la seconde acception qui nous intéresse à Crupet, où l'on n'est jamais bien loin du donjon.

Wikipedia est plus prolixe.

*Un **hourd** (du francique* *hurd *« claie ») est au Moyen Âge un échafaudage solide, fait de planches, en encorbellement au sommet d'une tour ou d'une muraille. Il désigne une maçonnerie grossière à partir du XVI^e^ siècle, nommée communément « hourdage » et dont dérive le terme « hourdis ».*

Origine

Il y a tout lieu de croire que, dès l'époque romaine, les hourds étaient en usage, car il est question, dans les Commentaires de César, d'ouvrages en bois qui sont de véritables hourds. Dans l'ouvrage en bois qui couronnait les fossés du camp de César devant les Bellovaques, les galeries réunissant les tours sont des hourds continus protégeant un parapet inférieur. La nécessité pour les défenseurs de commander le pied des remparts, d'enfiler les fossés et de se mettre à l'abri des projectiles lancés par les assiégeants, dut faire adopter les hourds dès l'époque gallo-romaine.

Évolution

Dans l'architecture militaire du Moyen Âge, c'est un ouvrage en bois, dressé en encorbellement au sommet des courtines ou des tours, destiné à recevoir des défenseurs, surplombant par une avancée le pied de la maçonnerie et donnant un flanquement vertical plus étendu, une saillie très favorable à la défense. Pour éviter que les flèches enflammées ne brûlent les hourds les défenseurs les recouvraient de peaux de bêtes humides. Ce qui offrait une protection accrue au feu sans pour autant rendre les hourds indestructibles.

Les crénelages supérieurs ne pouvaient, en cas de siège, présenter une défense efficace, puisque en tirant, les archers ou arbalétriers étaient obligés de se découvrir. Si l'assiégeant se logeait au pied même des murs, il devenait de toute impossibilité aux assiégés non seulement de lui décocher des traits, mais même de le voir, sans passer la moitié du corps en dehors des créneaux. À la fin du XI^e^ siècle déjà et au commencement du XII^e^, nous remarquons, au sommet des tours et remparts, des trous de hourds percés au niveau des chemins de ronde. Souvent alors ces trous sont doubles, de manière à permettre de poser, sous la solive en bascule, un lien destiné à soulager sa portée.

Jusqu'au XIII^e^ siècle, les hourds ont un équivalent en pierre, les mâchicoulis, les hourds étant progressivement réduits à servir de toiture aux mâchicoulis. À la fin de ce siècle, les hourds qui sont des constructions provisoires, vulnérables au feu et aux machines de siège, sont remplacés par le chemin de ronde de pierre bâti en encorbellement. Il couronne systématiquement le sommet des murailles et des tours. Les créneaux sont plus étroits, des meurtrières sont pratiquées dans les merlons. La protection est ainsi permanente, invulnérable au feu, résiste mieux aux projectiles envoyés par les catapultes diverses, protège mieux les défenseurs, et ne risque pas de se décrocher du mur. Cependant les hourds gardent la prééminence sur les mâchicoulis jusqu'à la première moitié du XIV^e^ siècle.

Au XVI^e^ siècle, le terme de hourd évolue sous l'influence du dérivé verbal hourder : il prend, comme son synonyme hourdis, le sens de maçonnerie grossière puis plus spécialement de préparation d'un plancher en garnissant l'aire de lattes de bois et d'une maçonnerie de plâtre.

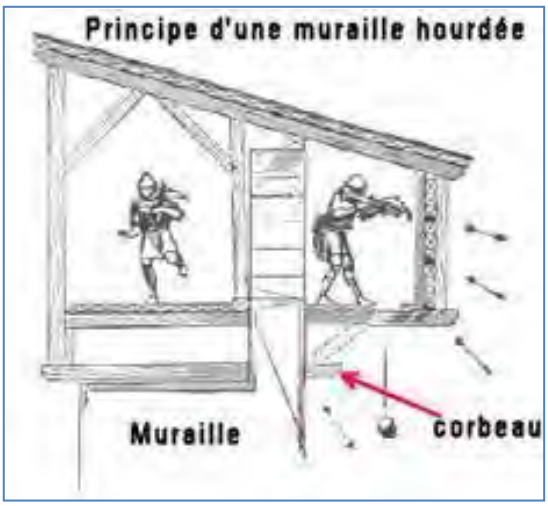

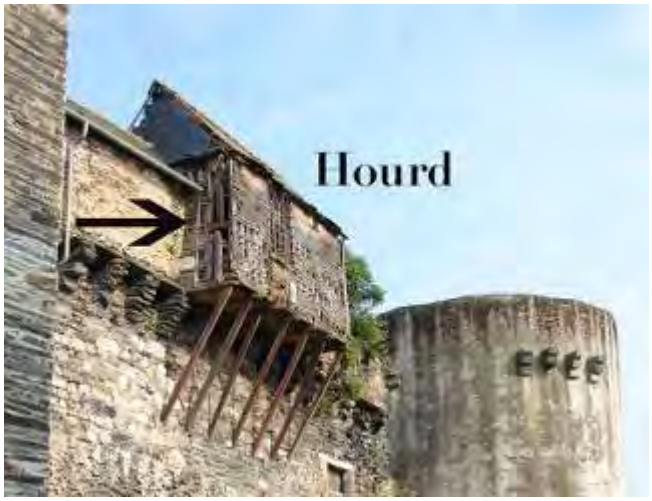

Ceci étant posé, pourquoi s'intéresser subitement aux hourds ?

La réponse est à trouver dans une récente découverte de Jean-Louis JAVAUX (Services du Patrimoine de la Région wallonne). Celle-ci a fait l'objet d'une communication en décembre[1], reprise in extenso ci-dessous.

Suite à une analyse dendrochronologique[2] de la poutraison des encorbellements du donjon, il apparaît que celle-ci daterait de la fin du XIII^e^ siècle, ce qui en ferait « *le plus ancien hourd en place sur une maison forte et même le seul qui y soit conservé en Belgique* ». Pour avoir eu une discussion avec Jean-Louis à ce sujet, il n'est pas loin de penser que ce serait même le plus ancien d'Europe !

Le « donjon » médiéval de Crupet

Classé comme monument et comme site depuis 1973, le « donjon » de Crupet – pour reprendre son appellation usuelle – émerge au milieu d'un étang alimenté par le ruisseau de Crupet, en plein Condroz namurois. Il dessine un rectangle de 13,10 m sur 9,80 m, dont l'épaisseur des murs varie de 1,10 à 1,70 m, et comporte trois niveaux en calcaire sous un étage en colombage et brique formant encorbellement – improprement appelé « hourd » –, coiffé d'une toiture très pentue. Son site si caractéristique, ses maçonneries médiévales en calcaire et son « hourd » pittoresque ont retenu, depuis le XVII^e^ siècle, l'attention de nombreux artistes : dessinateurs, aquarellistes, peintres et, depuis le XIX^e^ siècle, photographes[3].

Passé récemment dans d'autres mains, le bâtiment – dont l'intérieur a été banalisé par de multiples adaptations – a pu faire l'objet d'un examen complet préalable à son réaménagement grâce à la compréhension de son propriétaire, avec la collaboration des architectes auteurs de projet et la complicité amicale du Service de l'Archéologie en province de Namur. C'est ainsi que de nombreux éléments originaux, qui avaient disparu sous les enduits, ont pu être mis en évidence : banquettes des fenêtres originelles, cheminées du rez-de-chaussée et surtout de l'étage, où elles étaient exceptionnellement au nombre de deux, enduits médiévaux, etc. La poutraison primitive du rez-de-chaussée et celle de l'étage, avec trémies pour le passage d'un escalier en bois, ont aussi pu être dégagées en partie.

Le colombage du « hourd » résulte de l'adaptation au cours des temps d'une structure médiévale composée de huit poteaux sur les longs côtés – ils sont numérotés de II à VII au nord – et de six sur les petits, reliés à mi-hauteur par une traverse et pincés entre une sablière basse et une sablière haute peu visibles pour l'heure ; sur chaque face, deux grandes jambes de force assuraient, au départ des avant-derniers poteaux, un contreventement optimal.

[1] *Journées d'archéologie en Wallonie*, Namur, 2-3.12.1011, p. 62.
[2] La dendrochronologie est une méthode scientifique permettant d'obtenir des datations de pièces de bois à l'année près en comptant et en analysant la morphologie des anneaux de croissance (ou *cernes*) des arbres. Voir l'article suivant pour plus d'explications.
[3] GERMAIN J., JAVAUX J.-L. et LABAR H. (dir.), 2008. *Crupet. Un village et des hommes en Condroz namurois*, Namur, Monographies du Musée provincial des Arts anciens du Namurois, 39, *passim.*

Largement reprise aux Temps modernes et en partie renouvelée au XX^{e} siècle, la charpente actuelle conserve malgré tout des éléments d'une charpente médiévale à chevrons formant fermes, notamment au niveau des fermes de croupe qui comportent un poinçon, deux faux-entraits et deux chevrons-fermes ; leur partie inférieure ayant été recoupée, on ignore toutefois la manière dont elles se raccordaient aux poteaux de l'étage en encorbellement (entrait ?).

Poutraison des deux niveaux de l'enveloppe en dur, structure du « hourd » et charpente ont fait l'objet d'une analyse dendrochronologique par M. W. Tegel, du laboratoire de Trêves. La construction de la maison forte de Crupet a pu ainsi être assez précisément datée entre 1286 (date d'abattage qui apparaît deux fois) et 1299 environ, ce qui correspond parfaitement à la datation fournie par les sources historiques (entre 1278 et 1304). L'étage en encorbellement (« hourd »), est dès lors tout à la fois une des plus anciennes constructions en colombage actuellement repérée en Wallonie, le plus ancien « hourd » en place sur une maison forte et même le seul qui y soit conservé en Belgique. Tous ces éléments justifient donc pleinement son appartenance au « top 20 » des donjons de Wallonie[4], et sa reconnaissance, depuis 2009, comme patrimoine immobilier exceptionnel de Wallonie.

La reprise en sous-œuvre de la charpente médiévale et la restructuration du « hourd » aux alentours de 1574, sont à mettre au compte des Carondelet, arrivés à Crupet en 1568, de même que l'ajout d'une tourelle d'escalier à l'angle S.E. du donjon et la construction, peu après 1579, d'une grange en dur.

Jean-Louis JAVAUX, attaché au patrimoine

Dans ce texte, on notera aussi la présence, considérée comme exceptionnelle, de deux cheminées au premier étage.

Jean-Louis poursuit les explorations et sondages (il lui reste quelques années avant la retraite !) ; il estime que ce bâtiment, de plus en plus exceptionnel, peut encore révéler d'autres secrets.

CROQUIS RESTITUÉ DE LA FACE NORD DU HOURD.

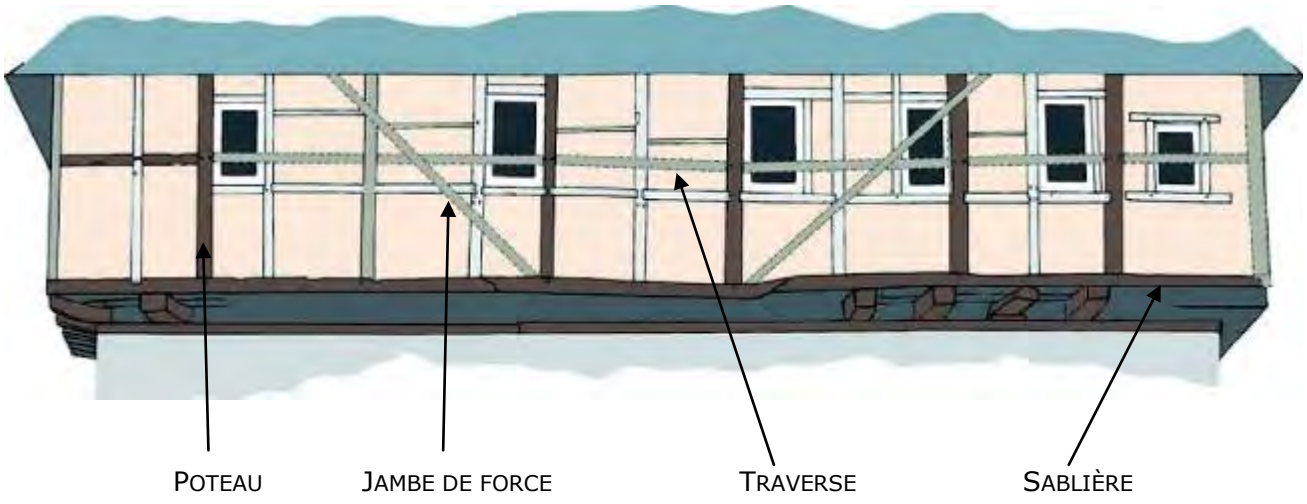

H. LABAR

[4] GENICOT L.-F. (dir.) *et al.*, 2002. *Les tours d'habitation seigneuriales du Moyen Age en Wallonie*, Namur, Études et documents. Monuments et sites, 9.

Explication technique : la dendrochronologie

La dendrochronologie a démontré que les dates d'abattages des énormes poutres en chênes qui ont servi à construire l'encorbellement au sommet du donjon remontent à l'an 1286.

Le donjon surmonté de son encorbellement en bois.

Mais qu'est-ce que la dendrochronologie et pourquoi est-elle si précise ?

La dendrochronologie est la science qui utilise les fluctuations de la croissance des arbres pour mesurer le temps.

La dendrochronologie est donc une méthode scientifique permettant de dater des pièces de bois à l'année près en comptant et en analysant la morphologie des anneaux de croissance des arbres. En prenant des échantillons dans différents sites d'une même région et ayant poussé à des époques différentes mais se recoupant, il est possible de recomposer une séquence sur plusieurs siècles et de créer une chronologie de référence ou étalon permettant de réaliser des études scientifiques très précises.

Pour cela, il est considéré que les différences d'épaisseur des cernes sont liées à des variations environnementales favorables (forte pluviométrie, température plus élevée) ou défavorables (sécheresse, refroidissement) à la croissance.

Lors d'une année sèche, par exemple, tous les chênes d'une région vont produire un très petit cerne de croissance. Si plusieurs années « anormales » se suivent, il y aura donc une signature spécifique dans les cernes de croissance de tous les chênes d'une région.

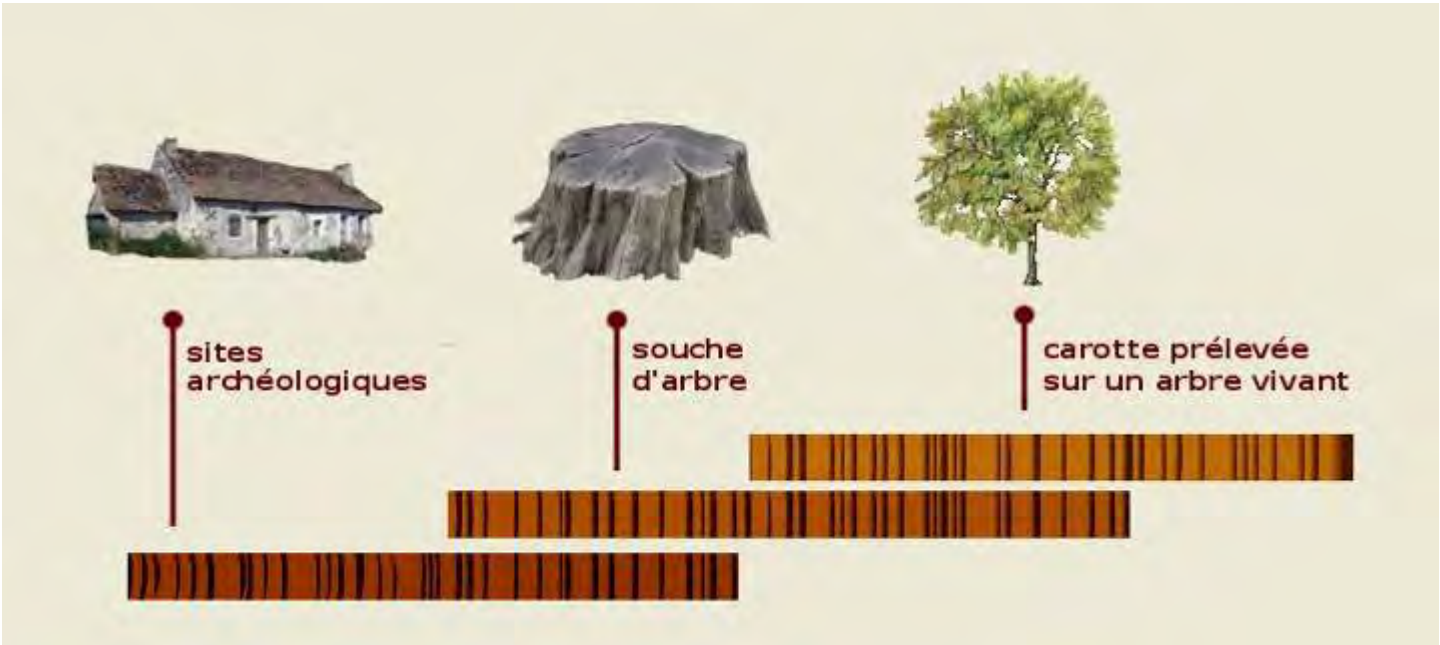

Prélèvement dans une poutre.

Pour l'encorbellement du donjon de Crupet, l'analyse a consisté à comparer les prélèvements des poutres avec l'étalon de référence. Les spécialistes ont établi avec précision que les poutres ont été coupées en 1286. Cela corrobore et affine les sources historiques qui situent la construction du donjon entre 1278 et 1304.

Sans entrer dans le détail, la dendrochronologie peut apporter beaucoup plus qu'une simple date. Elle donne également des renseignements dans les domaines climatiques, écologiques, sociologiques et environnementaux.

P. ANDRE

Calendrier des animations et festivités 2012

de l'Office du Tourisme à Crupet

À vos agendas !

Date	Animation	Renseignements
12 août	***Les Diableries de Crupet 2012*** ***3e édition*** ***« Crupet met le diable dans tous les sens »*** *Une journée d'animations pour petits et grands*	*O. T. Assesse* *083.66.85.78* *tourisme.assesse@skynet.be* *www.lesdiableries.org*
8 – 9 septembre	***Journées du Patrimoine*** *Visites guidées du site du donjon Carondelet à 10h30, 14h et 16h*	*O. T. Assesse* *083.66.85.78* *tourisme.assesse@gmail.com* *www.assessetourisme.be* *Page Facebook « O.T. Assesse »*

Les scouts de l'entité au château de Crupet

Une Unité scoute pigeon voyageur !

Depuis janvier 2012, la famille hollandaise de BEVER, propriétaire du château de Crupet, a très aimablement accepté d'héberger l'Unité scoute de « Courrière » dans la grange et les dépendances du château.

L'Unité scoute de « Courrière » a déménagé plusieurs fois dans la commune d'Assesse au gré des circonstances. Explications. L'Unité scoute de « Courrière » a été créée en 1990 par un groupe d'anciens scouts. Elle s'est installée initialement au château-ferme de Petit-Courrière. Pour rappel, le château-ferme de Petit-Courrière appartient à la fédération nationale des Scouts de Belgique. A la suite des premiers travaux de restauration du château-ferme par la fédération nationale des scouts, l'Unité de « Courrière » a été priée de partir ! L'Unité a donc déménagé vers une des dépendances du château-ferme de Ronchinne, chez le comte François d'Ursel. Après une dizaine d'années, l'Unité scoute a du quitter Ronchinne pour des raisons de sécurité. L'Unité est retournée au château-ferme de Petit-Courrière.

Quelques années plus tard, à la fin des travaux de restauration, pour des raisons incompréhensibles de pure logique économique (la fédération nationale des scouts veut apparemment rentabiliser financièrement à 100% ses installations), l'Unité de « Courrière » a été mise en demeure de quitter les installations de la fédération nationale ! Depuis le premier janvier 2012, l'Unité scoute de « Courrière » est hébergée provisoirement au château de Crupet.

Le scoutisme.

Le scoutisme est un mouvement de jeunesse reposant sur l'apprentissage de valeurs fortes, telles que la solidarité, l'entraide et le respect. Son but est d'aider le jeune à former son caractère et à construire sa personnalité tout en contribuant à son développement physique, mental et spirituel afin qu'il puisse être un citoyen actif dans la société. Pour atteindre cet objectif, le scoutisme s'appuie sur des activités pratiques dans la nature, mais aussi des activités en intérieur, destinées plutôt à un apprentissage intellectuel. Le scoutisme s'appuie sur une loi et une promesse et est souvent laïque, bien qu'il existe des groupes religieux. Chez les scouts il existe 4 sections.

Les baladins.

A la ribambelle, de 6 à 8 ans : « Je prends confiance ». L'enfant connaît de grands changements, tant sur le plan intellectuel que sur le plan relationnel. Pour profiter de toutes ses découvertes, il a besoin d'acquérir la confiance indispensable à son épanouissement. La première étape du parcours scout lui offre un temps pour prendre confiance en lui, dans les autres et dans le monde. Grâce à ce que l'animateur met en place, le Baladin développe son plaisir et sa volonté de rencontrer, savoir, connaître, oser, essayer, y arriver, s'émerveiller.

Les louveteaux.

A la meute, de 8 à 12 ans : "Je vis pleinement avec les autres". L'enfant de 8 à 12 ans est en plein essor dans le domaine de la rencontre des autres, qu'ils soient de son âge, plus jeunes ou plus âgés. De plus, il aime se sentir membre à part entière du groupe dans lequel il évolue. Plus il grandit, plus il découvre les mécanismes de la vie en meute. Ce groupe de vie offre à l'enfant un espace pour expérimenter toutes les composantes de sa nouvelle vie sociale. Grâce à ce que l'animateur met en place, le louveteau développe son plaisir et sa volonté d'écouter, s'affirmer, respecter, partager, et agir en coopération.

Les éclaireurs.

A la troupe, de 12 à 16 ans : "Je construis avec les autres". Au début de l'adolescence, le jeune développe sa prise de responsabilités par rapport à lui-même et aux autres : il prend les choses en mains. A la troupe, et particulièrement au sein d'un plus petit groupe qu'est la patrouille, il participe à la construction collective de projets, dans un esprit de complémentarité et de solidarité. Grâce à ce que l'animateur met en place, l'éclaireur développe son plaisir et sa volonté de rêver, faire des plans, être responsable, s'outiller, agir pour le groupe, vivre des aventures.

Les pionniers.

Au poste, de 16 à 18 ans : "Je m'engage". En cette période de recherche et de construction de ses idéaux personnels, le jeune cherche à élargir son horizon. Au poste, il se découvre citoyen du monde et s'essaie à y prendre place en mettant ses compétences et ses énergies au service des autres et de ses convictions. Grâce à ce que l'animateur met en place, le pionnier développe son plaisir et sa volonté de faire le point, adhérer, assumer, réfléchir à son avenir, agir en cohérence avec ce en quoi il croit, aller au bout de ses rêves.

Les réunions ont lieu 3 samedis par mois de 14h30 à 18h. Chaque section organise un grand camp généralement dans les Ardennes du 1er au 15 juillet.

Pour l'Unité Scoute de « Courrière »,
Antoine ANDRE (Castor), animateur des éclaireurs

CRUPET DANS LA TOURMENTE ETAIT TRES ACCUEILLANT.

ou UNE HISTOIRE DE JULIA(S).

J'ai reçu en ce début d'année un courrier du Docteur Abel Prinzie, dont la première visite à Crupet date du début de la guerre 1940. Il était grand adolescent à ce moment et avait un peu par hasard, via sa maman, eu contact avec le meunier Jules Galloy dont l'épouse était Céline Toussaint.

C'est ainsi qu'au fil des années les liens tissés se sont resserrés dans le cadre d'une amitié qui a duré bien au-delà de la fin de la guerre. Pas moins de trois Julia sont citées dans cette aventure.

Prévenu par la famille Pesesse-Toussaint qu'Abel Prinzie avait renoué le contact suite à une visite pour des raisons professionnelles d'un membre de cette famille à Grez-Doiceau où habite Mr Prinzie, je lui avais transmis un message avec quelques photos du moulin Galloy et de son propriétaire.

Abel Prinzie me répondait en ces termes :

« Cher Monsieur Bernier,

J'ai bien reçu votre mail ainsi que les photos de Jules Galloy et de son moulin, chez qui j'ai passé tant de moments heureux pendant la guerre 40-45 et vous en remercie vivement. J'ai aussi beaucoup apprécié de savoir que vous aviez ajouté mon nom à la liste de distribution de votre périodique Crup'échos, ce qui me permettra de continuer à avoir des nouvelles de votre charmant petit village dont j'ai gardé de si bons souvenirs.

Pour moi, petit bruxellois affamé par les restrictions de guerre, vous ne pouvez pas vous imaginer combien la vie au moulin fut comme un moment de rêve sur un autre monde, loin des bruits et de perturbations de guerre, où je revenais avec joie à chaque vacance scolaire pour aider à la moisson...je devais avoir 15 ans à cette époque...

Tout avait commencé par une étrange aventure...depuis des années, ma mère recevait régulièrement la visite d'une religieuse (une brave fille, un peu simple) appartenant à un ordre de religieuses pauvres établi à Malines et elle l'aidait à recueillir des vêtements ou des vivres pour son couvent. Cette religieuse était arrivée chez nous une nuit en 1941, affolée et en panique, son couvent l'avait séquestrée depuis des semaines en la traitant de démente. Elle était parvenue à s'échapper un soir et était venue demander de l'aide à ma mère qu'elle connaissait bien. En fait, cette religieuse, du nom de Julia Galloy, était (je crois) une soeur de Jules Galloy, et ma mère l'avait amenée à Crupet, à sa demande, pour trouver refuge chez son frère, le meunier...les voyages à cette époque de guerre étaient toute une aventure: le train de Bruxelles à Yvoir (après un changement de train à Dinant) puis une micheline jusqu'au terminal de Evrailles-Bauche et enfin la longue route à pied serpentant le long du Bocq et de la forêt pour arriver au moulin de Crupet.

En reconnaissance, Jules avait remis à ma mère quelques précieuses provisions pour son retour en l'invitant à revenir au moulin dès qu'elle le désirait. Ma sœur, Luce, de quatre ans mon aînée, avait pu trouver refuge au moulin pour échapper au recrutement de travail obligatoire des allemands à cette époque. C'est ainsi qu'elle a très bien connu Andrée Toussaint (votre tante) la maman de Jacqueline (votre cousine). Andrée était à l'époque une adolescente, pleine de joie de vivre et toujours prête à nous aider à nous accoutumer aux travaux des champs et nous avons tous les trois passé de très bons moments ensemble à l'époque des moissons...Jules était un homme débordant de bonté, de générosité et de bon sens, sa femme Céline (votre

marraine) était une maîtresse femme, sous un abord plus réservé mais pleine de tendresse et de gentillesse, et toujours aussi accueillante et souriante avec nous.

Malheureusement, ma sœur n'a plus retrouvé aucun document ni de photos de l'époque... c'était une époque de guerre et les appareils de photos était une rareté et nous n'étions pas riches (ma mère était veuve depuis 1941 et nous élevait le mieux qu'elle pouvait). De plus, ma sœur (âgée de 89 ans) a dû se résoudre à aller habiter dans une maison de repos en raison de ses difficultés de mobilité (des arthroses douloureuses des genoux) et son déménagement a entraîné la perte de beaucoup de vieux papiers et de souvenirs. Je n'ai donc plus aucun document d'époque...mais ma mémoire, restée fidèle, m'avait amené dans mes vieux jours (j'ai 86 ans) à mettre en page les souvenirs de mes séjours heureux au moulin de Crupet, en compagnie de Jules et Céline.

Je me souviens qu'après la mort de Jules, Céline était allée vivre dans une maison de la rue Haute, près de l'église...et puis, un jour où ma sœur et moi avions accompagné notre mère pour une visite impromptue à Crupet, nous avions eu la tristesse d'apprendre son décès et de la voir sur son lit de mort dans sa maison (j'ai oublié en quelle année cela s'est passé).

Je me souviens aussi des deux vieilles personnes dont la maison se trouvait sur le chemin menant au moulin et qui, je crois, avaient été propriétaires d'un moulin à huile, situé un peu plus haut. C'est dans cette maison que se trouvait le restaurant des Ramiers qui a fait place récemment à La Toquade. ….

Je compte bien emmener ma sœur pour revoir Andrée et le village de Crupet lorsque la saison sera plus clémente...et, pourquoi ne pas, faire aussi votre connaissance. J'ai déjà repéré un établissement proche pour notre lunch, "Le Pachis", dont la propriétaire fait aussi partie de la famille...comme vous le dites : le monde est petit surtout à Crupet...J'ai d'ailleurs trouvé très intéressant de pouvoir parcourir les rues de Crupet sur Google...les mystères de la technologie moderne.

Tout au plaisir de rester en contact avec vous et de pouvoir vous lire prochainement. Je suis médecin de formation mais n'ai jamais pratiqué, ayant consacré ma vie à la recherche sur les vaccins (je vous en dirai plus à une autre occasion...) et c'est notre petit groupe de chercheurs qui, en 1957 à l'université de Louvain, a mis au point le vaccin belge contre la poliomyélite...le début d'une longue histoire sur toute une série de vaccins qui a donné naissance à une société multinationale de vaccins dont le siège est toujours en Belgique.

Avec toutes mes amitiés en vous demandant de transmettre mon souvenir affectueux à Andrée que je serai heureux de revoir cette année, avec ma sœur Luce.

Abel Prinzie »

C'est ainsi que m'est venue à l'esprit cette « histoire de Julia's » et je répondis à Mr Prinzie :

«Julia de Bruxelles, Julia Galloy, Julia Pesesse, Une « histoire de Julia »

« Julia Pesesse, est une sœur de Joseph Pesesse le mari d'Andrée Toussaint. Elle a maintenant 96 ans et 4 mois et récemment je lui ai fait part de notre correspondance. Comme elle a toute sa mémoire, elle m'a (presque) tout raconté. Julia Galloy était en effet la sœur de Jules et était en couvent à Bruxelles. Elle avait rencontré votre maman dans des circonstances qu'elle ignore et c'est comme cela que votre famille avait été accueillie au moulin…

Elle a épousé mon papa Daniel Bernier en 1944 dont la première femme Zélie Carton avait été tuée le 13 mai 1940 à Saint-Aubain près de Florennes lors d'un bombardement des colonnes

de réfugiés par les Stukas. Elle laissait 3 orphelins aux soins de ses beaux parents (Rosa Toussaint et Henri-Ferdinand Bernier) leur père étant à la guerre …»

F. Bernier

A gauche – Jules Galloy, parrain de confirmation vers 1937, photographié avec ses filleuls dans la cour se son moulin.
A droite – Le moulin Galloy et son bief alors qu'il était encore nommé « Papeterie Charlot ».

Abel Prinzie s'est entre-temps mis à écrire ses souvenirs et nous a fait parvenir son poème sur « Le moulin de Crupet ». Nous ne résistons pas au plaisir de vous le reproduire.

Le moulin de Crupet

Il me souvient de vacances heureuses
Il y a déjà plus de septante ans,
Loin des bruits et des tourments
D'une guerre remplie de privations.

Le village était niché dans une vallée :
Un vieux clocher, quelques fermes éparses,
Un donjon carré du 12ème siècle, le tout
A plus de 2 heures de marche dans la forêt.

Je découvris Jules, le vieux meunier,
Un homme simple et plein de sagesse
Et puis Céline, une maîtresse fermière
Qui dirigeait son monde avec fermeté.

La vie au moulin était sereine et paisible,
La rivière entrainait une roue à auges
Et les lourdes meules broyaient le grain
Faisant jaillir la farine par enchantement.

Jules avait quelques ares de champs de blé
Et il m'apprit comment en évaluer la maturation.
La moisson était l'occasion d'une joyeuse pagaille
Où, après le labeur, le village faisait ripaille.

Pour le tout jeune citadin que j'étais alors
C'était le pays de cocagne où rien ne manquait,
Le pain blanc croustillait, le beurre se baratait,
Le porc reposait au saloir, les œufs étaient frais.

Souvent, le soir, devant un ciel tout étoilé
Le meunier me dévoilait les constellations
Me faisant découvrir le cycle des saisons
Liées au rythme du passage des étoiles.

Et puis, la paix revint et avec elle, mes études,
Le meunier s'éteignit après une pénible maladie
Et la fermière se rapprocha de son clocher,
Abandonnant le moulin à quelque riche citadin.

Il m'est arrivé de retourner dans ce village
Et d'errer le long des chemins familiers
Remplis de tendres souvenirs d'un autre âge
En bénissant le vieux meunier et sa générosité

DU NEUF A CRUPET : UN MUSEE D'ANCETRES AUTOMOBILES

C'est nouveau et ça se passe près de chez vous; en face du château de Crupet : le seul et unique musée-expo de véhicules anciens de la province de Namur s'offre à vous.

Les différents modèles des voitures exposées ont subi une restauration TOTALE par Jean-Jacques Quevrain....passion quand tu nous tiens !

Toutes les époques y sont représentées, à commencer par une Ford type "A" de 1930. La même voiture a été utilisée dans le film " Thanasse et Casimir " tourné principalement à Crupet, Bauche, Jassogne et Ronchinne en 1947. La voiture vedette était conduite devinez par qui ? Par l'initiateur du garage : Marcel Quevrain (mon grand-père) ... nostalgie quand tu nous tiens !

Mais vous pouvez également découvrir une Citroën traction avant de 1955 dans un état proche du neuf, une Fiat 500 de 1972, une Triumph Vitesse 6 cylindres de 1967 avec le tableau de bord en bois d'époque, une Citroën Méhari de 1980 et une superbe Jaguar XK 140 Roadster 4200 cc de 1984. Certaines de ces voitures sont à vendre en toute confiance avec une garantie de 6 mois !

A l'heure actuelle, 6 autres voitures sont en cours de restauration, dont une Dodge de 1946.

Outre ces joyaux de l'automobile, une série de pièces authentiques telles qu'une pompe à essence avec laquelle je vendais le litre d'essence à 8,87 FB (pour les plus jeunes , environ 25 cents !). C'était en 1968 : le prix est toujours affiché sur cette pompe " BP " en fonte, d'un poids avoisinant 180 kg.

Une meule à eau destinée à l'affûtage de mèches et de couteaux, ainsi qu'un petit compresseur auxiliaire d'air comprimé sont également exposés, à côté d'un moteur Wankel bi-rotors équipant la fameuse Mazda RX-7.

La vitrine d'objets miniatures se remplit tout doucement, dotée de pièces rares telles qu'une mascotte de radiateur de Minerva conduite intérieure, une pompe à main en cuivre massif, un thermomètre à eau commandé par capillarité, une série de voitures miniatures, un casque en cuir des années " 20 " un volant en bois d'une Renault 1923, une montre mécanique, un insigne de capot " Bugatti " émaillé et cuit au four, une série de manuels d'entretien et d'affiches diverses.

Visites et essais sur rendez-vous au 0479/264823.

AUTO-PASSION

jj;quevrain@skynet.be

A Crupet, nous avons, avec « Le Pachis », notre« Bistrot de Terroir »

Extrait de L'avenir 24/11/2011 p8.

Le sourire, l'ambiance, une bière locale

Cinq nouveaux cafés obtiennent le label Bistrot de terroir en province de Namur. On salue leur sens de l'accueil, entre autres.

Un accueil chaleureux, un cadre authentique, des infos touristiques et des produits du coin : voilà ce que peut espérer le client qui pousse la porte d'un « Bistrot de Terroir ». Le réseau, soutenu par la Wallonie, se déploie. La province de Namur compte en cette fin d'année huit cafés labellisés, contre trois seulement l'an dernier.

Les petits nouveaux ont été salués hier par le ministre du tourisme Paul Furlan lors d'une conférence de presse chez l'un d'eux, au Pachis, à Crupet. On y a aussi découvert le nouveau matériel promotionnel : sets de table, sous-bocks, feuillets d'information, présentoir, enseigne extérieure et tabliers frappés du label. Un tablier que gagnera le client qui obtient douze cachets sur sa carte de fidélité « Bistrot de terroir ».

Propre et accueillant

Les cafés peuvent intégrer le réseau sur candidature spontanée. Ils peuvent aussi être repérés par la fédération Horeca Wallonie, qui gère le label au quotidien.

Yvette Mooten, la présidente de la section « cafetiers » de la fédération, visite tous les candidats. Elle résume les critères qui entrent en ligne de compte : « *Nous faisons attention à la qualité de l'accueil, à la propreté de l'établissement et à son atmosphère,* indique-t-elle. *La carte doit proposer au moins trois produits du terroir, et un plat du terroir s'il y a un restaurant. Le tenancier doit aussi être l'ambassadeur du tourisme de sa région.* » Un audit externe confirme ou infirme la pertinence d'une candidature. On en refuse peu.

Le but du réseau « Bistrot de terroir » est double, expliquait hier Paul Furlan, le ministre wallon du tourisme, devant une Gauloise à la pression : « *Les objectifs sont d'augmenter l'attractivité des zones rurales et de promouvoir les produits du terroir,* dit-il. *L'intérêt est touristique, socio-économique, voire culturel : dans beaucoup de villages, le bistrot est le dernier lieu de vie sociale.* » ■ **A. Deb.**

Caroline Macor, du Pachis à Crupet, espère attirer du monde avec ce nouveau label.

Le Rencar, avenue de la gare à Namur, est l'un des cinq nouveaux dans le réseau pour la province de Namur.

VITE DIT

Huit bistrots en province de Namur

Le réseau « Bistrot de Terroir » a été créé en 2010. Il compte à ce jour 44 adresses en Wallonie. L'objectif 2012 est d'atteindre les 100. En province de Namur, huit établissements ont obtenu le label. Trois l'an dernier. Il s'agit du **Bistrot** (Rhisnes), du **Café des Sports** (Faux-Les Tombes) et de la **Taverne de la Houille** (Vencimont). Et cinq nouveaux cette année : le **Café de la Place** (Purnode), **le Pachis** (Crupet), **le Rencar** (Namur), **le Pèlerin** (Beauraing) et l'**Auberge des 4 Bras** (Philippeville).

Premier arrivé, premier labellisé

Si l'intention est louable, la politique de labellisation « Bistrot de terroir » pose un peu question. Les critères de sélection (accueil, hygiène, produits locaux) sont particulièrement peu contraignants. Rares sont d'ailleurs les candidats qui essuient un refus, nous dit-on.

L'objectif final n'étant pas de labelliser des centaines et des centaines de cafés, on en arrive à une situation de « premier arrivé, premier servi ». « Si un café est labellisé dans une rue, dans un village, on ne va pas en labelliser un second juste à côté », nous dit-on. Et tant pis s'il aurait fait un meilleur « Bistrot de terroir » que le premier ?

Caroline nous a reçu avec sourire, comme à l'accoutumée.

Elle n'est pas peu fière de son label auquel tous les journaux locaux et nationaux ont fait échos et dont nous reproduisons ci-contre un extrait du journal local Vers l'Avenir, sans oublier que « Le Pachis » a eu les honneurs du Soir, de La Dernière Heure, de La Libre et de Canal-C, pour ne citer que ces média.

Cinq Bistrots en Province de Namur ont d'obtenu le nouveau label en novembre dernier. « Le Pachis » à Crupet, a été classé comme endroit convivial et familial et il répond à une série de critères "qualité" rappelés par le ministre Furlan lors de l'attribution de ce label. Crup'Échos félicite Caroline et tout son personnel et lui souhaite plein d'années prospères qui la verront garder et méliorer le cachet de son établissement très sympathique où l'on aime se retrouver.

LA ROUE DES CONTES

Après ses deux premiers recueils de proses « Des rimes et des rêves » et « Contes du diable », André QUEVRAIN nous livre 272 petits poèmes. Cette fois, la priorité a été donnée au français. Le titre « La roue des contes » et la photographie de couverture nous rappellent l'attachement indéfectible de l'auteur à son village natal, à la belle ruelle du Comte et à l'indissociable histoire de Crupet et de ses 7 moulins antiques qui jalonnent le Crupet et ses affluents. Extrait.

Jassogne, havre de paix !

A l'ombre d'un tilleul, plusieurs fois centenaire,
Le hameau de Jassogne vit une nouvelle ère :
Ses fermes et ses maisons au passé légendaire
Sont remises à l'honneur, préservant leurs vieilles pierres.

La forge, un fleuron !

La forge disposait d'un certain outillage,
Aujourd'hui disparus, ces outils d'un autre âge
Permettant notamment le travail de cerclage,
Renouvelant des roues les solides bandages.

Coucher de soleil depuis Jassogne.

Le jour s'éteint doucement sur Houyemont, sur Venate,
L'astre du jour s'en va regagner ses pénates.
Dans le soir, un pianiste répète ses sonates,
Les poules et les oies cherchent la meilleure natte.
Tout est question d'humeur, du bel âge ou de date :
Pour les privilégiés, c'est l'heure du théâtre
Pour d'autres, c'est la bonne chaire, le repos devant l'âtre,
Demain, d'autres projets renaîtront avec l'Astre.

Au-delà du plaisir d'écrire des rimes sur la famille, la politique, les étapes de la vie, la nature, le village, le but est aussi d'apporter une aide aux AMIS DES PERCE NEIGE, une association locale bien méritante.

« LA ROUE DES CONTES », André QUEVRAIN, imprimé par la Vie namuroise, 159 pages, disponible au prix de 12€. Le livre d'or et la liste des points de vente se trouvent sur www.andre.quevrain.sitew.com ou Gsm A.Q. 0475/938138.

Comme écrire dans ses cahiers de poésie lui est aussi indispensable que respirer, il a certainement un quatrième tome en préparation…

Rosanna et Pascal ANDRE

LE CHARME DES HOTESSES

Les hôtesses de l'air doivent être jolies, parbleu,
Avoir une taille de guêpe, de belles jambes, de beaux cheveux,
Plaire aux pilotes, stewards et maîtres-queux,
Admettre qu'à l'escale, elles coucheront avec eux.

Aux passagers, savoir toujours faire les doux yeux,
Sourire à leur propos, quelquefois licencieux,
Les chouchouter, montrer un cœur très généreux,
S'informer de leurs vœux, pour un voyage radieux.

Il faut qu'elles connaissent tout, de leurs avions merveilleux :
Du cockpit au petit coin, même si, sacrebleu,
Dans le plus simple appareil, dépouillées en ce lieu,
Elles ne pourront jamais leur faire lever la queue.

ARMELLE A L'ARMEE.

Les femmes à l'armée posent un problème sérieux,
N'étant que quelques-unes dans un monde d'envieux,
Elles risquent souvent la gêne, attirant les vicieux
Et n'apprécient pas toutes, la vie en ce milieu.

Ca n'alarme pas Armelle, qui prend l'affaire au mieux,
Exécutant sans faille des exercices curieux,
Évoluant, torse nu, dans des coins périlleux :
"Ceux qui n' veulent pas me voir nue, n 'ont qu'à fermer les yeux !"

OU EST MON LIT ?

J'avais omis de fermer ma porte pour la nuit :
Vous n'allez pas me croire, on m'a volé mon lit,
Tandis que je dormais. Les voleurs sont partis,
M'abandonnant par terre, sans couette, sans habits !

Je me suis réveillé humilié, engourdi,
J'ai prévenu la police, qui l'a vraiment mal pris,
M'accusant d'un affront, et je n' sais d' quel délit :
"Vous êtes un comique, un coquin" m'a-t-on dit.

C'est qu'on ne rigole pas, avec les flics, pardi :
Alors que j'insistais, ils m'ont mis à l'abri,
Prétextant la folie ! Alors, je me suis dit :
Qu'il valait mieux régler soi-même ses oublis !

HIVER QUAND TU REVIENS !

Le cortège des saisons est toujours une constante,
Tôt ou tard elles reviennent, bien souvent contrariantes,
On voudrait le printemps ? La bise est récurrente !
L'été est attendu ? Et contre toute attente,
C'est un automne précoce qui, d'un coup, se présente,
Et qui n'en finit plus...alors, l'hiver patiente :
Il débarque bien tard, et chacun se lamente !
On est rarement content : la critique est tentante !

NOUS SOMMES PARFAITS !

Notre terre est peuplée de drôles de créatures,
Une foule de gens bizarres, sans aucune envergure :
Des lourds, des graves, des durs de comprenure,
Qui exigent de nous mult bis répétitur".

Des gros pleins de soupe, aussi, gênés aux entournures,
Tant ils se sont gavés d'abondante nourriture.
Des vieilles peinturlurées, qui camouflent leur figure
Derrière des tonnes de talc et des mers de peinture.

Et de piètres chauffards qui martyrisent leur voiture
Brûlant chaque feu rouge, montant sur les bordures,
Heureusement, il y a nous, parfaits en toute nature,
A l'abri des reproches, au comportement sûr !

SI TU CHERCHES MON REPAIRE

À Crupet, tu trouveras deux principales artères,
Une, en haut du village, avec l'église altière,
Dans l'autre, tout en bas, dort un château austère,
Dans cette rue, ma demeure est presque la dernière.

Vers le soleil couchant, donc vers Yvoir-carrières,
À droite de ta route, tu trouveras quatre barrières :
Soleils ou tournesols, ce sont des points de repères.
Bienvenue au 39 A, c'est là qu'est mon repaire.

Oui, mais ces tournesols, qui semblent sortir de terre ?
C'est un signe d'espoir, pour un avenir prospère !

AU BISTROT AVOU ELIO

C'est m'GSM qui sonne : "Allo, c'est vo, Pierrot ?
Ah ? C'est vo, Elio, qué novèlle, vî noiraud ?
I faureut qui dj'pass'reus bin vite à vosse bureau ?
I vo faut on minisse po ristopè vo trôs ?

Main dj'a bramint d'l'ovradge, d'èn'a d'dja bramint d'trop !
Et pokwè n'vérîz nin, à l'né émon Caro ?
Ayi, en face des Grottes : c'est-on super-bistrot...
Qui c'qui c'est c'comère-là ? Bin c'est l'fèye da Mario !

V'z'avoz stî à Ciergnon, v'véroz bin o Condroz ?
I faut qu'voz è causoz-j' à Milquet ? à De Croo ?
Ayi, no marquéyerans "Interdit" su l'carreau :
A tot à l'heure, d'abôrd : Ciao, vo m'rissoneroz ?

LI BON COSTÈ

I gna les mau stwartchis, les pèle-cus, les pèle-panse,
Les çis qu'tot l'z'î toûn mau, les çis qui n'ont pon d'chance,
Cet-là qu' n'ont pon d'soçons, minme wére di conichances...

Les autes, c'est des bénis : des relations plein des banses,
Todis prêts à tchantè, à dansè l'prumîre danse :
Faut yesse do bon costé, c'est çà qu'a d'l'importance !

A.Q.

Le diable Vauvert

Section assessoise des Cercles Naturalistes de Belgique

Présidente : Geneviève BOUTSEN Trésorier : Marceau LOUIS
Secrétaire : Valentine SIMAR Délégué : Bert VERLINDEN
Fondation : novembre 2011

Le nom de la section « Le Diable Vauvert », basée sur la commune d'Assesse, s'inspire du fameux diable de Crupet et de la localisation de ce village au creux d'une vallée perdue et verdoyante. Cette toute récente section s'étoffe de biologistes, de sylviculteurs et de guides-nature, avides de partager leurs connaissances et leur émerveillement pour la nature. Son objectif premier est de sensibiliser le public à la protection et à la défense de l'environnement à travers des activités régulières telles que :

- des balades guidées ;
- des animations scolaires et parascolaires (contes, jeux de piste, natur'art et autres animations ludiques) ;
- des stands d'exposition et d'information ;
- des exposés et soirées à thèmes ;
- des opérations Kermit (sensibilisation à la migration des amphibiens) ;
- des opérations de restauration de la vallée du Crupet, en collaboration avec le « Contrat Rivière Haute-Meuse ».

Beaucoup d'enthousiasme et plein de projets animent les « membres fondateurs » de la section !
Outre notre passion pour la nature, l'envie de créer cette cellule est née de la rencontre de ses futurs membres avec le public lors des « Diableries de Crupet » où ils ont mis sur pied une activité d'éveil aux chants d'oiseaux. Expérience que nous renouvellerons encore cette année.
Qui sont les membres de notre section ?
Geneviève est licenciée en sociologie, guide-nature et passionnée par l'empreinte de l'Homme sur la nature au cours des siècles.
Marceau et Valentine possèdent un Master en Biologie et Écologie. Ils partagent une même passion pour la nature depuis leur plus tendre enfance. Ceci se traduit par un vif intérêt pour les insectes et la botanique chez Marceau et pour les milieux aquatiques (mare et mer) et les oiseaux chez Valentine.
Bert est aspirant Géomètre-Expert et Diplômé en Sylviculture et Écologie, il s'investit corps et âme dans la défense de la nature et le respect des réglementations la concernant.
Nous vous attendons avec impatience pour partager des moments conviviaux à l'écoute de la nature !

Et pourquoi pas vous ?
Votre participation ne nécessite aucune connaissance préalable. Tout le monde est le bienvenu : le novice nous obligeant à nous rafraîchir la mémoire et le spécialiste nous apportant de nouvelles connaissances.
Si vous habitez à Assesse ou dans les communes avoisinantes, si vous souhaitez vous aussi partager votre passion pour la nature et veiller à sa protection, n'hésitez pas à nous contacter. Pour nous faire part de vos suggestions, de vos attentes ou, mieux encore, pour participer à l'élaboration et à l'animation des activités de la section, selon vos envies et vos disponibilités. Nous serons ravis de vous accueillir, quelles que soient vos compétences.
Contactez la section : lediablevauvert.cnb@gmail.com / 0471 66 21 20.

Devenir membre
Vous pouvez nous rejoindre en devenant membre de la section assessoise « Le Diable Vauvert » des Cercles des Naturalistes de Belgique :

Cotisation annuelle : au compte IBAN : BE57-7320 2662 4935
Étudiant : 6 € Adulte : 9 € Famille : 14 €

Vous recevrez alors la revue des CNB « L'Érable » (4 numéros par an).
Cette revue vous propose le programme trimestriel de toutes les balades et activités mises sur pied par l'ensemble des sections, des articles décrivant une particularité de la biodiversité et un carnet détachable destiné aux jeunes naturalistes.
Vous bénéficierez aussi de l'assurance (RC et Accidents) qui couvre les membres lors de la participation aux activités.

L'équipe :
Bert, Geneviève, Marceau et Valentine

IN MEMORIAM

Jacques LAMBERT nous a quittés subitement, peu avant Noël, âgé de 64 ans seulement. Cet amateur éclairé en matière d'histoire locale laisse un grand vide, tant à Assesse que dans les environs, que ce soit pour ses vastes connaissances ou sa disponibilité. En septembre dernier, il avait encore guidé les visiteurs à Sart-Bernard lors des Journées du Patrimoine.

On se souviendra aussi qu'il avait participé activement à la rédaction du livre sur Crupet, d'une part en co-rédigeant l'article sur l'école, mais surtout en fournissant un nombre important d'informations. Il avait notamment réalisé un immense travail de dépouillement du Cadastre de 1810 et des actes de l'échevinage de Crupet sous l'Ancien Régime, travaux sans lesquels de nombreux articles n'auraient pu paraître.

Jacques disposait aussi d'une vaste documentation. En raison de l'absence d'héritiers proches, en janvier, le forum Crup'Échos a pris l'initiative d'écrire au notaire en charge de la succession, dans le but de le sensibiliser à la conservation de ces documents (livres, plans, actes originaux, …). La dispersion, ou pire la destruction, de ce patrimoine serait à considérer comme une seconde mort de Jacques.

Paul DE LAVELEYE était âgé de 85 ans. Il avait passé une bonne partie de sa vie à la Côte d'Azur. Décédé en juillet 2011, il avait souhaité un départ en toute discrétion, et nous la respectons. À son épouse, Selma KIEICHNICK, nous adressons toutes nos condoléances.

Yvette LANDRY était née à Lausanne (Suisse) le 3 janvier 1912. Elle y était retournée après le décès de son mari, avec qui elle a vécu une bonne partie de sa vie à Crupet. Elle se réjouissait de recevoir Crup'Échos, disait-elle, afin de conserver le souvenir de son coin d'adoption.

Roger TOUSSAINT, originaire de Crupet, est décédé en même temps que son fils **Étienne**, lors d'un accident de la route, à Lives-sur-Meuse, le 16 décembre 2011 : il avait 72 ans, son fils 48 ... Notre revue s'associe à la peine de toute une famille, sympathiquement connue, tant à Crupet qu'à Flawinne et environs.

Marie-Thérèse STEVIGNY, veuve d'Émile FROGNEUX, avait passé son enfance et sa jeunesse à la ferme STEVIGNY, toujours exploitée, à Houyemont, par sa belle-sœur et son neveu. Sa simplicité et sa gentillesse resteront gravées dans nos cœurs, tant à Crupet qu'à Sorinne-la-Longue, ainsi qu'au home Saint-Joseph à Namur. Âgée de 83 ans, elle est décédée le 28 février dernier.

Joseph CHARLIER, époux de Louise CHARLOT, nous a quittés après 85 années passées à Crupet et à Spontin. Entrepreneur de maçonnerie, il cachait sous une approche bourrue, une personnalité serviable et attachante. Nous assurons Louise, et sa nombreuse famille, de toute notre sympathie.

Pascal VALARD, âgé de 44 ans, venait de Durnal. Il était établi chez nous depuis peu. Il est décédé inopinément le 29 septembre dernier.

Essai d'un cadastre de Crupet en 1680 (1e partie)

En faisant des recherches pour la rédaction du livre sur Crupet, j'ai trouvé un intéressant document[1] intitulé « *Mesurage des jardins et héritages du village de Crupet par un mesureur sermenté 1680* », malheureusement sans carte jointe. Celui-ci recense donc les maisons et jardins des « manants » de Crupet, en précisant la superficie de chaque parcelle. Comme on le verra ultérieurement, là réside un des problèmes de ce document : il n'est pas fait mention clairement si la parcelle est bâtie ou non.

Dans la liste qui suit, on notera que les 3 derniers lots ont été ajoutés en 1738, concernant des achats de terrains au seigneur (le marquis de Mérode de Deinze). Cette indication n'est pas sans intérêt pour ce qui va suivre : c'est une preuve que les terrains étaient alors rarement morcelés et se transmettaient essentiellement par héritage (en cas d'indivision, l'un des héritiers achetait souvent la part des autres). Le mesurage de 1680 gardait donc encore tout son intérêt un demi-siècle plus tard.

S'agissant des manants, cela signifie que les biens seigneuriaux (terres de culture essentiellement) et communaux (friches, bois et landes principalement) ne sont pas recensés ; s'agissant de Crupet, cela signifie que la rive droite de la rivière n'est pas concernée.

Le premier renseignement directement exploitable a trait aux propriétaires, et au-delà aux noms des familles résidant à Crupet à cette époque. Certaines y sont toujours présentes de nos jours.

Le deuxième intérêt réside dans la mention des surfaces, d'où une indication sur la richesse des propriétaires. Celles-ci sont établies en *bonniers, journaux* et *verges*. Un bonnier valait 4 journaux, le journal étant lui-même divisé en 100 verges, le journal étant la superficie que pouvait labourer un homme en un jour. La superficie variait dès lors selon la nature du terrain, donc de la région, voire de la commune.

Dans la retranscription qui suit[2], les surfaces ont été converties selon le système décimal (hectare – are – centiare), sur base des règles définies par la toute nouvelle Administration du Cadastre[3] peu après 1800. On notera de suite la taille plutôt réduite de nombreuses parcelles.

Les règles de conversion pour Crupet étaient : 1 bonnier = 94 a 61 ca 848 millièmes ;
1 journal = 23 a 65 ca 462 millièmes ;
1 verge = 23 ca 655 millièmes.

Mesurage des jardins et héritages du village de Crupet fait par un mesureur sermenté 1680					
Lot	**Nom**	**Bonniers**	**Journaux**	**Verges**	**Ares**
1	le bien de Hoyemont	10.50		17.00	997.53
2	le cortil au gay	0.50		11.00	49.91
3	les héritages Stampe	1.50		2.00	142.40
4	le bien Jean Collar	1.00		13.00	97.70
5	le bien de la Follerie tant deça que dela le ruisseau			112.00	26.49
6	le bien Jean Matho			48.00	11.35
7	le bien Jean Martin			117.00	27.68
8	le bien Jean Dartois		1.00	12.00	26.49
9	le cortil Poon, celui du curé			102.00	24.13
10	et l'autre			100.00	23.66

[1] A.É.N. – *Communes Ancien Régime* – n° 541.
[2] Par facilité, les lots ont été numérotés.
[3] A.É.N. – *Cadastre* – n° 1197.

11	le bien Lupsin Collar à la haye			175.00	41.40
12	le bien Jean de Lonnoy tout entier			186.00	44.00
13	le bien Jean Deltombe			173.00	40.92
14	le bien Jean le Doien			61.00	14.43
15	le bien Lupsin Collar	1.00		376.00	183.56
16	le bien Adriane Collar	1.00		129.00	125.13
17	le bien Isabeau Coco	1.00		97.00	117.57
18	le jardin Tonnet			192.00	45.42
19	la maison et jardin Jean Jadot			224.00	52.99
20	le jardin Barthélémy Daffe			231.00	54.64
21	le jardin Hubert Jadot			194.00	45.89
22	le bien Jean Brisfer		1.00		23.66
23	le cortil Grossaux possédé par Isabeau Coco			205.00	48.49
24	le bien Catherine Mahy			68.00	16.09
25	le bien Margueritte Coco			74.00	17.50
26	le bien Servais de Lonnoy			179.00	42.34
27	le bien Barthélémy Daffe			73.00	17.27
28	et au cortil Bart. Daffe			473.00	111.89
29	et encore plus bas			21.00	4.97
30	le bien Hélène Hubermont			47.00	11.12
31	le bien George Daffe			75.00	17.74
32	le bien Jean Delvausal			72.00	17.03
33	et plus bas			59.00	13.96
34	le cortil chon à Hubert Dartois			152.00	35.96
35	le cortil Jean Dartois provenant de son père			134.00	31.70
36	le cortil Guilleaume Dartois			160.00	37.85
37	le bien Gille Dartois	0.50		10.00	49.68
38	le bien Hubert Dartois		1.00	71.00	40.45
39	et représentant Lupsin de Lonnoy			21.00	4.97
40	les représentans Jean de Lonnoy			29.00	6.86
41	le bien Jenne de Lonnoy			39.00	9.23
42	le bien Anne de Lonnoy			26.00	6.15
43	le bien Marie Biot		1.00	43.00	33.83
44	la maison entière de Jean de Lonnoy			4.00	0.95
45	le bien Bauduin Collar		1.00	45.00	34.30
46	le bien Jean Catin			70.00	16.56
47	l'ahanière Louis Juslen			11.00	2.60
48	le bien Guilleaume Naiveau			33.00	7.81
49	les héritiers Jean le Doien		1.00	26.00	29.81
50	le cortil Remacle Damoiseau et Jenne Laurane		1.00	8.00	25.55
51	le frain bouchy Marie Biot		1.00	48.00	35.01
52	le bien Charles Mahy		1.00	80.00	42.58
53	le jardin Thiry Sohy			79.00	18.69
54	le bien entier Guilleaume Hubermont			97.00	22.95
55	le bien Remacle Coppoy			59.00	13.96
56	le bien Baudoin Dartois			86.00	20.34
57	le bien Léonard Blondeau		1.00	82.00	43.05
58	le bien Jenne Deloge	1.00	1.00	72.00	135.31
59	le bien entier de Marie Bourgeois	0.50		92.00	69.07
60	le bien entier de Jenne de Purnode	0.50		84.00	67.18
61	la bruiere à Hubert Jadot			47.00	11.12
62	le bien de Pirauchamps à Nicolas Collar			352.00	83.27

63	le bien de Pirauchamps à Adriane Collar	1.00		50.00	106.45
64	le trieux Wathot		1.00	98.00	46.84
65	le trieux a la Ladrerie			341.00	80.66
66	et l'ahanière		1.00	6.00	25.07
67	le pré Quetenne			63.00	14.90
68	la neuve maison		0.50	58.00	25.55
69	le château Renaux			53.00	12.54
70	le bien et maison le Comte			75.00	17.74
71	et le jardin voisin			84.00	19.87
72	et la maison Marie Braive			2.00	0.47
73	la maison Leonet			12.00	2.84
74	le pré du Poudrié			135.00	31.93
75	la salpeterie			94.00	22.24
76	la maison et jardin du poudrié			216.00	51.09
77	le bien Anne Teras scavoir au logis du marschal			166.00	39.27
78	l'heritage Anne Teras provenant de son père	0.50		44.00	57.72
79	le bien Noel de Lonnoy			190.00	44.94
80	les heritiers Gille Teras			39.00	9.23
81	le bien Martin Teras			56.00	13.25
82	le bien Lupsin Teras			56.00	13.25
83	le bien Jean Teras			58.00	13.72
84	les héritiers Jean Bouiet			55.00	13.01
85	la maison et jardin du moulin le Comte			42.00	9.94
86	le jardin de flaa que Laurent Damas a acquit en 1733 de Mr le Marquis Deinse		1.00		23.66
87	le 2e jardin de flaa que le meme Laurent Damas a acquit de Mr le Marquis en 1738		1.00		23.66
88	le luminaire que Jacques Burlet a acquit de Mr le Marquis Deinse en 1738	0.50		27.00	53.70

De suite, on comprend que l'arpenteur est parti de la ferme de Houyemont, est descendu vers la rivière, a traversé le Ry de Vesse, est remonté vers l'église, a pris ensuite la direction de Pirauchamps, a descendu la ruelle du Comte et est revenu vers le château par la rue Basse[4].

Partant de ces déductions, dans une troisième étape, je me suis imaginé pouvoir reconstituer la carte des propriétés telle qu'elle a peut-être été dressée en 1680.

On connaît plusieurs plans (ou vues) de Crupet aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles[5]. Ils peuvent certainement servir, mais pour ce genre de travail, il faut partir d'un plan cadastral. Le plus approprié est celui établi vers 1810[6]. De là, il faut remonter les généalogies et retrouver les actes de transfert de propriété, et espérer que ceux-ci indiquent la position des terrains. Et lorsque les informations manqueront, il faudra alors positionner les lots dans les « trous » du puzzle.

Partant de la remarque émise plus haut, considérant que les limites des parcelles ont peu varié sous l'Ancien Régime, je vais donc tenter de reconstituer le plan cadastral qu'aurait pu dresser le « mesureur » de 1680.

À noter que cette étude est loin d'être aboutie, et que les recherches se feront au fil de la parution des prochains Crup'Échos.

Et puis, à la fin, peut-être, pourra-t-on enfin situer la poudrerie du XVII^{e} siècle, la forge du XVI^{e} siècle, voire la « ladrerie » plus ancienne encore.

[4] On expliquera plus tard pourquoi la rue Trou d'Herbois ne pouvait pas être concernée.
[5] On les retrouvera dans le livre *Crupet, un village et des hommes en Condroz namurois*.
[6] C'est le plan cadastral de la page 169 du livre *Crupet, un village …* qui servira de fond de carte.

Lot n°1 – le bien de Houyemont

Notre périple démarre donc à Houyemont, la plus grande propriété privée du village avec environ 10 hectares. Le lieu est bien défini a priori : il s'agit de la ferme et des terres qui l'entourent. Le problème ici sera plutôt de préciser au mieux quelles étaient ces terres.

En 1680, on ne sait pas avec certitude qui étaient les propriétaires de la ferme ; peut-être s'agissait-il de Jean TERAS et Jeanne JASSOGNE, les parents de Nicolas THERASSE qui lui l'occupe en 1712. D'autre part, il est sûr qu'à la fin du XVIII[e] siècle, le bien appartenait aux héritiers de Guillaume DAFFE († 1787) : c'est-à-dire la ferme proprement dite (la *vielle maison*) et l'actuel n°3 de la rue d'Houémont (la *neuve maison* construite en 1770)[7]. Cela signifie que les terres s'étendaient de part et d'autre de la route menant à Assesse.

En 1810, les enfants de Guillaume DAFFE possèdent les parcelles suivantes :

-	Gilles :	C1 à C6[8]	1 ha 13 a 26 ca
-	Marie-Catherine, veuve de Jean-Joseph TITEUX :	C7 à C14[9]	2 ha 55 a 76 ca
-	Joseph :	C15	88 a 40 ca
-	Marie-Françoise, veuve de Charles-Antoine LIBOIS :	C16	57 a 78 ca
-	Jean-Guillaume :	C18	88 a 54 ca

Sous le lieu-dit Houyemont, le Cadastre reprend aussi la parcelle C17 (69 a 12 ca) de la veuve RIGOLET[10] et les parcelles C22 et C23 (2 ha 40 a 34 ca) de Jean-Joseph JACQUET. Ce qui fait un total de 9 ha 13 a 20 ca ; il manque donc un peu moins d'un hectare[11].

Écart de superficie du lot n°1 : 913,20 a - 997,53 a = - 84,33 a

Tentative de délimitation du lot n°1, regroupant les parcelles C1 à C18, C22 et C23 du cadastre de 1810.
Ce lot est traversé par la route d'Assesse. À gauche, le carrefour avec la route de Maillen.

[7] Pour plus d'explications sur la ferme et la *neuve maison*, voir *Crupet, un village* ... pp. 368-369 et 761.
[8] La *neuve maison* est cadastrée C1.
[9] La ferme est cadastrée C10.
[10] Cette parcelle lui avait été vendue le 04.04.1791 par Marie-Barbe DAFFE (une autre fille de Guillaume), épouse de Gillain GILENT. A.É.N. – *Échevinages* – n° 2082.
[11] À cette liste, on pourrait ajouter les parcelles C19 à C21, nommées *Gochimont*, appartenant au comte de Mérode, pour une contenance de 5 ha 19 a 50 ca. Mais alors le total de 10 ha serait été largement dépassé.

Lot n°2 – le cortil au gay

Un *cortil* était un jardin[12], souvent adjacent à une maison. Quant au *gay*, il ne faut bien sûr pas envisager l'acception actuelle du mot : il convient de lire *gué*. Il s'agissait donc d'une terre bordant la rivière, en l'occurrence le Ry de Mière ou Fontaine-Dieu.

En 1810, au lieu-dit Fontaine-Dieu, deux parcelles (C26 et C27) d'une contenance totale de 47 a 18 ca correspondent très bien au lot n°2. Celles-ci sont situées entre le ruisseau et la route de Maillen, en contrebas de la bifurcation, sur le domaine actuel de VIVAQUA. À l'époque, elles appartiennent à Perpète PURNODE, le tenancier de la taverne.

Écart de superficie du lot n°2 : 47,18 a - 49,91 a = - 2,73 a

Lot n°3 – les héritages Stampe

Généralement, un héritage est un bien tombé en indivision suite au décès de son propriétaire. Dans les registres paroissiaux de Crupet, le nom de famille STAMPE apparaît pour la première fois en 1646, lors du mariage d'Hubert STAMPE avec Jeanne ANDRE GEORGE, et pour la dernière fois en 1740, avec le baptême de leur arrière-petit-fils Jacques Joseph. Thomas étant décédé en 1662, les terres en question appartenaient donc conjointement à ses enfants Lupsin, Marie, Baudouin et Hubert.

En 1810, il y avait donc environ un demi-siècle qu'il n'y avait plus de STAMPE à Crupet. Il n'empêche que le Cadastre renseignait toujours un lieu-dit *Stampe*, en-dessous de la ferme de Houyemont, à droite de la bifurcation en allant vers Assesse. Les parcelles concernées (C24 et C25), d'une superficie globale de 1 ha 36 a 50 ca, constituaient certainement le lot n°3. Au début du XIX^{e} siècle, ces terres faisaient aussi partie de la propriété de Perpète PURNODE. Vers 1730, les biens d'Hubert STAMPE furent saisis au profit de Gilles DAFFE, puis à la fin du XVIII^{e} siècle, Perpète PURNODE en hérita pour partie.

Écart de superficie du lot n°3 : 136,50 a - 142,40 a = - 5,90 a

Lot n°4 – le bien Jean Collar

Au milieu du XVII^{e} siècle, il y avait trois familles COLLART à Crupet, dont celle de Jean, marié à Marie NOËL (dont 9 enfants de 1640 à 1657). Jean a dû décéder fin 1682[13] et rien de bien déterminant ne ressort du dépouillement des actes de l'échevinage concernant des héritages ou ventes de terrains.

Comme il apparaît sur le document ci-contre, la maison de Jean COLLART était voisine de la foulerie, laquelle constitue le lot n°5. Comme elle ne pouvait se situer qu'entre le ruisseau et le chemin, j'estime que le lot n°4 correspondait en 1810 aux parcelles C28 à C30 et C32 à C40, pour un total de 96 a 80 ca. À cette époque, les propriétaires de ces lopins étaient Perpète PURNODE (à nouveau), Jean Joseph PURNODE, Jacques FIEVET et Albert DEFERARD.

Extrait du plan de 1636, avec en B la foulerie et le stordoir et en C la maison de Jean COLLART.

Il est donc vraisemblable que les bâtiments des n°5 et/ou n°6 rue Basse ont des fondations remontant au début du XVII^{e} siècle.

Écart de superficie du lot n°4 : 96,80 a - 97,70 a = - 1,30 a

---

[12] *Cortil*, du latin *co-hortile*, où on reconnaît le latin HORTUS « jardin » (qui a donné *horticulture*). Voir *Crupet, un village …* p. 74.
[13] Un tuteur de ses enfants a été nommé le 28.01.1683. A.É.N. – *Échevinages* – n° 2077.

Tentative de délimitation du *cortil au gay*, des *héritages Stampe* et du *bien Jean Collar*.
Les parcelles C31, C36 et C37 appartenant à des privés en 1810 n'ont pas été prises en considération, car les superficies mesurées en 1680 auraient été largement dépassées.

Lot n°5 – le bien de la Follerie tant deça que dela le ruisseau

Ici pas d'ambiguïté, il s'agit clairement de la foulerie et du moulin à huile, qui seront remplacés au XIX[e] siècle par le moulin PURNODE-LAMY. En 1680, ce sont Gilles DAFFE et Marie CASSART qui occupent les lieux. L'histoire de la Follerie a déjà été étudiée[14], inutile d'y revenir ici.

Essayons simplement de faire correspondre les parcelles de 1680 à celles de 1810. Le libellé « *tant deça que dela le ruisseau* » est surprenant dans la mesure où ce qui se trouve au-delà du ruisseau n'est pas sur le territoire de Crupet. Si on suppose que le « *ruisseau* » en question est en fait le bief d'amenée d'eau au moulin, la description devient compréhensible. Il devait dès lors s'agir des parcelles C44 et C45 d'une superficie totale de 26 a 60 ca.

Écart de superficie du lot n°5 : 26,60 a - 26,49 a = 0,11 a.

[14] Voir *Crupet, un village …* pp. 527-532.

Lot n°6 – le bien Jean Matho

En 1705, Jean MATHOT, censier à Ciney, avec l'accord de son fils Arnold, vend à Jean HORNE « *l'usufruit qu'il at a une masure, certaine petite pièce de terre ou jardin qu'il at situé audit Crupet communément appelée la terre Mansfelt proche la taverne* »[15]. Jean HORNE était un proche voisin, occupant la Follerie depuis 1700. Ce petit bien correspond donc sans aucun doute au lot n°6.

Comme expliqué ci-après, le lot n°7 a été bien situé ; en 1760 celui-ci était bordé à l'Est par le petit jardin de Jean BODART[16], une partie de notre lot n°6. Ce lot doit donc correspondre aux parcelles C49 à C57, de part et d'autre du chemin, coincées entre le lot n°7 et les biens de la commune. En 1810, le tout faisait 10 a 68 ca et appartenait à 4 propriétaires différents.

Écart de superficie du lot n°6 : 10,68 a - 11,35 a = - 0,67 a.

Lot n°7 – le bien Jean Martin

Un acte[17] du 1er août 1760 désigne clairement une maison. Ce jour-là, « *Henry Charlot de Durnal* […] *et Joseph Martin* […] *font exposer au plus haut offrant et dernier enchérisseur la maison et jardin et héritage y adjacent et appendice qui at appartenu à feu Henry Martin scituée à Crupet* […] *joindant d'orient à un petit jardin apartenant à Jean Bodart et au vendeur, du midy au ruiseau de Vesse, du couchant à l'autre ruiseau venant de Fontaine Dieu, du septentrion au chemin du Seigneur* ».

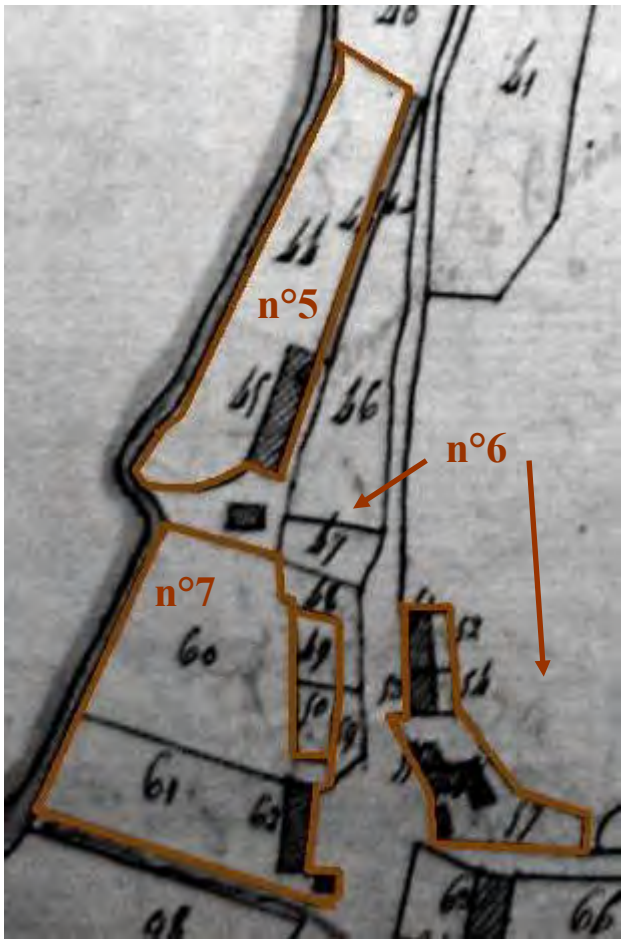

Ce bien est parfaitement circonscrit par le petit jardin de Jean BODART (le lot n°6) et les deux ruisseaux. Comme Henri MARTIN, fut le seul héritier[18] de Jean MARTIN et Barbe DENIS, le lien est aisément fait. C'est cette maison qui apparaît clairement à l'avant-plan de la célèbre gravure de Remacle LE LOUP, éditée vers 1740.

En 1810, la maison et le jardin appartiennent à Jean-Guillaume DAFFE, un petit-fils d'Henri MARTIN. Le tout, d'une superficie totale de 31 a 82 ca, est cadastré sous les parcelles C60 à C62. On dépasse ici quelque peu le mesurage de 1680. Peut-être y a-t-il eu entre-temps achat d'un lopin de terre.

Écart de superficie du lot n°7 : 31,82 a - 27,68 a = 4,14 a.

Les lots 5, 6 et 7. Les parcelles C48 et C59, bordant la route appartenaient à la commune. C'est là que fut érigée une forge au XIXe siècle, démolie à la fin du XXe siècle pour laisser place à un petit parking communal.

À suivre …

H. LABAR

[15] A.É.N. – *Échevinages* – n° 2084.
[16] Sur la maison de Jean BODART, voir *Crup'Échos,* n°83, p. 24.
[17] A.É.N. – *Échevinages* – n°2086.
[18] Henri eut quatre sœurs, mais mortes en bas âge ou restées célibataires.

« Les Diableries » de Crupet : préparation de la troisième édition

! Attention ! La troisième édition des « Diableries de Crupet » aura lieu le **dimanche 12 août 2012**, c'est-à-dire une semaine plus tôt que les années précédentes !

La thématique 2012 est axée sur les 5 sens, en plus de la surprise et de l'espièglerie, c'est pourquoi « **Crupet met le diable dans tous les sens** ».

Pour répondre aux demandes qui nous ont été formulées, le circuit sera réduit afin de laisser plus facilement à tout un chacun la possibilité de retourner au début du parcours pour assister à un spectacle.

Le prix d'entrée sera aussi plus souple cette année car vous aurez la possibilité soit, comme les années précédentes, d'acheter le bracelet donnant accès à tout toute la journée, soit des jetons si vous ne souhaitez assister qu'à un spectacle ou une animation précise.

Vous pourrez découvrir ces changements et nouveautés dans les semaines à venir sur notre site www.lesdiableries.org .

Actuellement, les choses se mettent en place et les prestataires éventuels sont consultés.

Même si rien n'est encore définitivement établi, sachez que le Comité Organisateur a prévu diverses activités et animations pour les enfants mais aussi pour les adultes.

Voyez ci-dessous comment nous envisageons, dans le désordre, de mettre le diable dans tous les sens :

- Un parcours en **char-à-bancs**,
- Un atelier **chants d'oiseaux**,
- Des **contes en wallon**,
- Des **contes pour enfants**,
- Un **parcours sensoriel**,
- Des **concerts** originaux,
- Un spectacle de **magie**,
- La fameuse descente de **caisses à savon** « **les diables à roulettes** »,
- Un atelier de **sculpture de légumes**,
- Des jeux **casse-tête**,
- Un atelier d'**art floral**,
- Du **grimage**,
- Des **commerçants ambulants** sur le thème des sens (donc aussi sur le goût),
- Un **château gonflable**,
- Un **caricaturiste**,
- Un atelier **massage**,
- Un **palais des glaces**,
- Un spectacle du **Magic Land Théâtre**,
- …

Si vous connaissez des prestataires de ce type qui seraient intéressés, n'hésitez pas à leur communiquer nos coordonnées !

Si vous souhaitez vous inscrire pour le défilé de diables à roulettes, contactez-nous !

Comité Organisateur des Diableries, C/O l'Office du Tourisme d'Assesse**,**

au 083 668 578 ou par mail : tourisme.assesse@skynet.be – tourisme.assesse@gmail.com

LES ZINCOMPRIS

Après « Sur la Ligne » en 2006, « Le château sans maître » en 2007, « La colline » en 2008, « Petits bonheurs aux Pénates » en 2009, « Histoire de curé » en 2010 et « Les pommiers fleuris » en 2011, la troupe ARTMONIE a encore agréablement diverti les habitants de Crupet et des environs. Ainsi, depuis maintenant 6 ans, l'arrivée du printemps coïncide avec une nouvelle oeuvre de Thierry BERNIER. Et cette multiplication des créations ne nuit pas au succès, car le public est fidèle et le nombre de représentations est en constante augmentation.

Cette année, la pièce différait des précédentes : il ne s'agissait pas d'une histoire, mais d'une succession de 11 saynètes ayant pour thème commun l'incompréhension, déclinée sous diverses formes, issues du quotidien de chacun. Que ce soit par exemple face à la science, à l'administration, à la justice ou au sein de la famille.

Si le public s'est bien amusé, on peut croire qu'il en fut de même pour les acteurs. Pour preuve : leur fou rire difficile à contenir lors de la représentation du 31 mars.

Rappelons le nom des acteurs (par ordre d'entrée en scène) : Florence GRANDJEAN (la lectrice), Odile BERNIER, Bastien GRANDJEAN, Frans LELIÈVRE, Sylviane QUEVRAIN, Patricia QUEVRIN, Marcel PESESSE, Aurélie BERNIER, Thierry BERNIER, Anne COUVREUR, Andrée BERNIER et Aline VERHAEGHE. Tous les autres bénévoles (qui se reconnaîtront) sont à associer à cette réussite.

Pour notre plaisir, nous leur souhaitons de continuer.

H.L.

Quelques scènes avec l'incompréhension scientifique, l'incompréhension juridique et l'incompréhension politique.

Et d'autres, avec l'incompréhension élégante, l'incompréhension gargotière, l'incompréhension familiale et l'incompréhension administrative.

Concours photos :
Stop aux balsamines, retrouvons nos rives verdoyantes !

Chic, l'hiver est derrière le dos, le printemps s'est installé, le jardin nous appelle. Avec l'été, comme prévu l'an dernier (Crup'Échos n°83), nous traquerons les balsamines pour rendre leur charme incomparable à nos rivières.

En effet, voyez, ci-dessous, comme la balsamine envahit les berges au point de ne plus laisser de place à aucune autre plante.

Le Bocq à Yvoir (photo Stéphane ABRAS[1])

Et, par contraste, voyez le charme des bords de rivières intacts...

[1] Stéphane ABRAS est coordinateur adjoint de la cellule de coordination du Contrat de rivière Haute-Meuse (www.crhm.be / E-mail : contact@crhm.be)

Le Petit Bocq à Natoye (photo S. ABRAS) *Le Bocq à Purnode (photo Julien GOIJEN)*

Personnellement, mon choix est fait ! D'autant plus que les rives envahies perdent non seulement leur biodiversité, mais également toute résistance à l'érosion. En effet, les racines de balsamines disparaissent en automne laissant les rives à nu, au contraire de beaucoup de nos plantes indigènes qui restent bien enracinées et, de ce fait, maintiennent mieux les berges.

Si vous pensez comme moi, voilà comment procéder. Dès avril-mai, les balsamines apparaissent et tout l'été de nouvelles pousses se pointent et se développent. Elles sont facilement reconnaissables avec leurs feuilles lancéolées au bout pointu, opposées par trois et leurs tiges creuses et charnues. Si vous en rencontrez, autant les arracher tout de suite. Mais c'est au début de la floraison (à partir de juillet) qu'il faut les éradiquer systématiquement, avant que les graines ne murissent. Une fois en

fleur, elles sont visibles de loin.

Photo Stéphane ABRAS *Photo FAD*

Leur taille « adulte » varie de un mètre à deux mètres cinquante et l'épaisseur de la tige de un à plusieurs centimètres. Mis à part les plants gigantesques, elles s'arrachent facilement. Il faut veiller à arracher la racine et à ne pas laisser le plant sur place, il se réenracinerait, donnant naissance à un nouveau plant, grâce aux racines qui se développent au niveau des nœuds comme on le voit sur la photo de balsamines en tas.

Ramener les balsamines arrachées à un endroit où on peut les surveiller est un gros travail mais il est nécessaire. En effet, lors de ma grosse récolte de l'été 2010, tous les jours de nouvelles fleurs apparaissaient sur les plants situés en haut du tas. Sans surveillance et arrachage au fur et à mesure de leur apparition, elles se seraient peut-être développées jusqu'à fructification et maturation des graines.

Voici les r**ecommandations de la cellule d'appui à la gestion des plantes invasives aux abords des cours d'eau en Région wallonne**.

À faire

- Gérer la plante en fleurs mais avant la formation des graines (fin juin / début juillet)
- Arracher l'entièreté de la plante ou faucher en dessous du premier nœud afin d'éviter toutes reprises au niveau des nœuds
- **Arracher** tous plants mal fauchés
- **Enlever la terre** des racines
- **Rassembler** les balsamines de l'Himalaya coupées ou arrachées en un amas en **milieu ouvert** et en **dehors des zones inondables**
- **Réaliser** une 2ème gestion **3 semaines plus tard** et s'assurer du séchage complet des résidus de gestion issus de la première gestion
- Durant la 2ème gestion, **couper** toutes nouvelles tiges florifères et **extraire** les tiges problématiques des **amas** ; **brûler** si nécessaire
- La **1ère année** de gestion, réaliser une **3ème gestion** 3 semaines plus tard et s'assurer du séchage complet des résidus de gestion issus de la première et de la seconde gestions
- **Répéter** la gestion pendant **plusieurs années successives**

À ne pas faire

- Ne pas planter, semer ni distribuer
- Ne pas traiter chimiquement en bordure de cours d'eau ou en zone naturelle préservée
- Ne pas débroussailler au-dessus du premier nœud / Ne pas arracher qu'une partie de la plante
- Ne pas jeter les résidus de fauche dans la nature ou dans la rivière
- Ne pas stocker les résidus de fauche en milieu fermé sans surveillance / Ne pas transporter les résidus de gestion non correctement couverts
- Ne pas composter
- Ne pas déplacer les terres contaminées

Mais pourquoi les photos dans cet article ne représentent-elles pas nos bords de rivières assessoises. Parce que nous comptons sur vous pour illustrer le prochain Crup'Échos, pardi !

Nous vous proposons un **concours photos / reportage** :

Faites-nous parvenir des photos concernant la lutte contre l'envahissement des balsamines de l'Himalaya, des berces du Caucase, des renouées du Japon ou autres opérations de nettoyage : la situation avant et après l'arrachage avec, éventuellement, des photos de la « récolte ».

Indiquez aussi le lieu exact de la prise de vue et la période approximative ainsi que vos noms et coordonnées.

Envoyez vos photos

- par courrier : à Freddy BERNIER, Rue Saint-Joseph, 5, 5332 Crupet ;
- par e-mail : à freddy.bernier@skynet.be.

Les photos sélectionnées et les explications paraîtront dans une de nos prochaines éditions.

Florence ANDRÉ-DUMONT

AGENDA 2012 CRUPET'85

Les activités 2012 de l'ASBL ont bien commencé avec la maintenant traditionnelle **chasse aux œufs** du **lundi de Pâques** (la 4e). Comme toujours, malgré un temps maussade cette année, les enfants étaient nombreux et enthousiastes. Quant aux parents, grands-parents, oncles et tantes, ils ont trouvé leur plaisir entre le barbecue et le bar !

Cette année, la **28e brocante** aura lieu le **3 juin.** Comme les années précédentes, l'installation des brocanteurs se fera dès 6 h et devra se terminer au plus tard à 8 h. Avant installation, il est obligatoire de se présenter à l'entrée de la brocante pour le contrôle des inscriptions et des paiements tardifs.

Il faudra tenir compte de certaines **modifications** qui nous sont **imposées** par les services de sécurité (police et pompiers). Dorénavant, il sera formellement interdit de placer les brocanteurs face à face comme c'était le cas dans certaines zones. Dès lors, on ne peut garantir, à certains habitués, l'emplacement qu'ils occupaient les années antérieures**. Les emplacements situés sur la gauche ne changent qu'au niveau de la numérotation**. Dans la mesure du possible, le comité essaiera de placer à gauche les emplacements qui auront été supprimés à droite (certains brocanteurs ne revenant pas d'une année à l'autre). De plus, **une nouvelle zone est ouverte rue Basse (emplacements sans dénivelé).**

Ces dernières années, l'apparition d'exposants dont l'échoppe n'avait aucun rapport avec le domaine de la brocante ou de l'antiquité a dénaturé l'animation. Le désir est de recentrer notre brocante dans sa vocation véritable, afin de maintenir la cohérence des articles exposés et la qualité de la festivité.

Comme en 2011, une **marche d'automne** sera organisée. Elle aura lieu le dimanche **16 septembre**. Ainsi, elle n'entrera pas en concurrence avec les Journées du Patrimoine, organisées le week-end précédent.

Enfin, l'année se clôturera avec les attendues « Saveurs de Noël », le **15 décembre**. Le thème sera « Les contes et légendes ». Attention aux ogres et aux loups ! Peut-être y aura-t-il une maison en pain d'épices pour se réfugier ?

LA POTALE SAINT-JOSEPH RESTAURÉE

Mr Marc Van Outryve d'Ydewalle, président du PPA (Petit Patrimoine Assessois) et notre sympathique Marcel Dauwen sont intervenus sous la houlette de l'ASBL APPEL pour restaurer notre petite chapelle qui fut victime de vandales lors d'une des nombreuses manifestations au village.

Heureusement les dégâts n'étaient pas trop importants et les « pièces détachées » furent retrouvées à proximité dans les fourrés. Une dégradation gratuite de plus qui n'aura eu d'autres conséquences qu'une indignation générale et quelques efforts de gentils bénévoles.

Nous en profitons pour vous présenter quelques photos de cette potale au cours des années.

Et la voici de nouveau fringante. Un petit bémol qui date de la restauration entreprise vers 1976 par Les Amis de Crupet. Comme la croix d'origine était en morceaux et irrécupérable, une croix très simple fournie par notre ami Jules Lullien fut installée. Dans le futur, on pourrait s'inspirer de photos plus anciennes pour installer une croix d'une facture plus proche de celle d'origine.

Avis aux amateurs et en attendant encore merci à Marc Van Outryve d'Ydewalle et à ses bénévoles.

2011-2012

7e Rallye-Télévie de Maillen – 1er avril 2012

C'est avec leur habituelle gentillesse que Madame et Monsieur LECHIEN mirent gratuitement leur superbe Château d'Arche à la disposition des Vieux Volants Namurois et des jeunes de Maillen, afin d'y organiser le départ du rallye d'ancêtres.

Après une balade de 100 km sous le soleil, 90 voitures de toute beauté traversèrent Crupet et inondèrent le hameau de Jassogne afin d'y déguster l'apéritif dans l'enceinte de la ferme d'André DIEZ et Françoise HANOUL.

Un concert de sonneurs de cors de chasse attendait les 216 convives à ce bel élan de solidarité qu'est le Télévie . Après une heure de bonheur dans le cadre magnifique de cette ferme de 1730, les voitures rejoignirent la place, devenue trop petite, de l'église de Maillen. Un buffet de qualité à la salle " Les Clématites " avait été préparé avec soin par Christophe DELCOURT et son équipe dynamique. Les concurrents repus et contents rejoignirent leurs pénates avec un souvenir à la main et un sourire qui en disait long.

Jean-Jacques Quevrain
Tel et fax : 083/690303
Gsm : 0479/264823
jj.quevrain@skynet.be
Les Vieux Volants Namurois

La migration printanière des batraciens à Ronchinne

Source : rapport de la migration des batraciens de P. TALLIER, association NATAGORA.

Depuis un peu plus d'une dizaine d'années, nombre de conducteurs ont été les témoins d'un ballet incessant de bénévoles munis de gilets fluorescents, de sceaux et de lampes de poche, allant et venant le long de la route Crupet-Mont au niveau de l'étang de Ronchinne en quête de batraciens afin de permettre à ces derniers une migration sécurisée. Mais ces batraciens, qui sont-ils, quelles sont les explications relatives à leur migration et pourquoi les protéger de la sorte ?

Quelques notions importantes.

Les batraciens sont également appelés les « amphibiens ». Le mot est constitué de deux mots d'origine grecque :

AMPHI = double et BIOS = vie → double vie.

Ce terme fait donc allusion au monde terrestre où ils vivent la plupart de leur vie et au monde aquatique par lequel ils doivent passer pour se reproduire. Fin février, début Mars, lorsque quelques jours d'une température douce se succèdent, profitant le plus souvent d'une soirée pluvieuse, certaines espèces de batraciens quittent leur lieu d'hibernation et rejoignent une marre où ils se reproduiront. On parle généralement de migration car c'est en grand nombre et presque simultanément qu'ils répondent à leur instinct parcourant ainsi une distance pouvant atteindre deux à trois kilomètres. Dans nos régions, principalement deux espèces sont concernées par le phénomène : La Grenouille rousse et le Crapaud commun. À Ronchinne, c'est le Crapaud commun qui représente la quasi-totalité des migrateurs.

Principe de l'intervention.

Au printemps, les batraciens quittent le massif forestier (le bois privé de Ronchinne) qui leur fournit nourrissage et hivernage et rejoignent la mare pour la reproduction. Le chemin de migration franchit immanquablement cette route où la circulation automobile cause une véritable hécatombe. S'ils ne sont pas écrasés par les roues, les grenouilles et crapauds sont aspirés par le déplacement d'air causé par le véhicule et projetés sous celui-ci. La mortalité est donc incontestablement liée à la vitesse du trafic et à son intensité. Deux types d'interventions ont été mis en place pour contrer cette mortalité ; la première étant utilisée depuis une dizaine d'année et la seconde beaucoup plus récente. D'une part, il y a le ramassage manuel des petits vertébrés qui viennent se « heurter » aux barrières placées de manière à stopper leur migration juste pour traverser la route. Cette intervention nécessite assez bien de main-d'œuvre, mais est intéressante car elle permet le comptage des individus de chaque espèce permettant d'établir des statistiques d'année en année. D'autre part, profitant de la rénovation de la route Crupet-Mont, des « crapauducs » ont été placés à hauteur de l'étang. Un dispositif de barrières a été mis en place afin de diriger les batraciens vers ces crapauducs leur permettant de continuer leur migration de manière presque totalement naturelle. Pour terminer, certains se demandent sûrement pourquoi protéger ces espèces ?

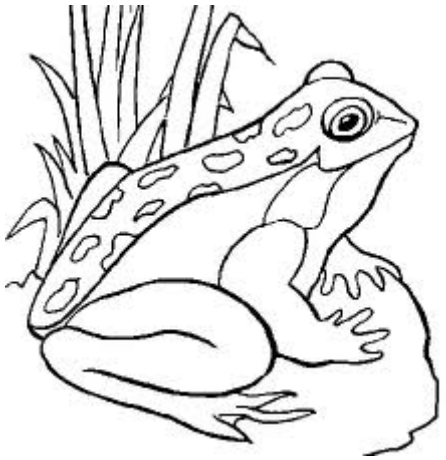

Premièrement, car ils occupent une place importante dans la chaîne alimentaire, ils sont prédateurs de nombreux insectes parasites ou vecteurs de maladies, de limaces, araignées,… Et ils sont également, que ce soit à l'état de têtard ou à l'état adulte, la proie de nombreux autres animaux. Deuxièmement, l'homme, de par ses activités, a sans cesse réduit l'habitat naturel des batraciens (urbanisation, circulation, automobile, drainage, pollutions,…).

Et enfin tout simplement, car comme tout être vivant, ils ont droit à la vie et au respect.

En 2010, 4.667 crapauds ont été sauvés à Ronchinne.

En 2011, la fermeture de la route de Mont à la suite des travaux de réfection a permis de sauver l'ensemble des batraciens sans intervention des bénévoles !

Apparemment, les crapauducs (tunnels) fonctionnent beaucoup mieux au retour (de l'étang vers la forêt) qu'à l'aller.

Si vous voulez rejoindre le groupe de bénévoles pour réaliser des opérations batraciens à Ronchinne, contactez Monsieur Patrick TALLIER de l'association NATAGORA au 0479/860532.

Jérome KINET

La mare et l'entrée du crapauduc, en contrebas de la route de Mont, avec les planchettes destinées à guider les batraciens (avril 2012).

SOUVENIR DE MISSION

Durant la Mission de novembre 1960, les Chrétiens de Crupet prient pour leurs frères et sœurs qui, depuis la mission de 1947, sont retournés dans la maison du Père.

Nestor WILMOTTE nous a aimablement fait parvenir un petit « recommandise » qu'il a retrouvé dans le missel de feue sa maman Joséphine CHARLOT.

Ce « recommandise » énumère les décès entre les deux missions de 1947 et 1960.

La mission de 1947 avait duré du 23 novembre au 2 décembre. Elle avait été prêchée par les deux Révérends Pères Rédemptoristes LADURON et BECQUE, à la demande de l'Abbé COCHART.

Rappelons que La ***Congrégation du Très Saint Rédempteur*** (CSSR), dont les membres sont appelés Rédemptoristes, a été fondée en 1732 par saint Alphonse DE LIGUORI (1696-1787).

Dans certains villages, on peut encore voir des croix érigées sur un petit tertre en pierre, souvenirs de missions passées.

	décédé(e) le	âgé(e) de
Joseph Marion	14-12-47	60 ans
Christian Delvaux	14- 4-48	4 jours
Arsène Gérard	3- 6-48	74 ans
Maria Willems	27- 6-48	61 ans
Alina Martin	11- 8-48	72 ans
Charles Rahir	13-12-48	78 ans
Emilia Laloux	6- 2-49	64 ans
Euphrasie Jacques	8- 4-49	87 ans
Alphonse Fouillen	9- 7-49	79 ans
Pierre Therasse	8-10-49	76 ans
Armand Gozin	26-10-49	87 ans
Mélanie Sorée	18-11-49	74 ans
Joseph Pulzest	28- 1-50	72 ans
Martin Laloux	20- 6-50	36 ans
Emile Marion	4- 7-50	88 ans
Fernand Quevrain	29- 8-50	20 ans
Vitaline Warniez	31- 8-50	84 ans
Charles Therasse	30-10-50	82 ans
Félicie Martin	13-12-50	83 ans
Marcelline Robert	16- 4-51	74 ans
André Pesesse	1- 5-51	3 mois
Marie Lallement	3- 5-51	78 ans
Edmond Quevrin	25- 6-51	62 ans
Ernest Therasse	14- 7-51	76 ans
Louise Dartois	28- 9-51	51 ans
Julia Halloy	13-11-51	46 ans
Thérèse Demoulin	22- 5-52	79 ans
Charles Bailly	22- 5-52	72 ans
Eliza Cochart	24- 8-52	64 ans
Céline Henen	11- 9-52	79 ans
Joseph Gérard	8-10-52	51 ans
Aline Adam	2-11-52	77 ans
†Abbé M. Cochart	13-11-52	61 ans
Julien Demanet	20-12-52	86 ans
Alph. Theunissen	6- 1-53	62 ans
Jules Quevrain	15- 3-53	77 ans
Louisa Delattre	8- 4-53	77 ans

	décédé(e) le	âgé(e) de
Léon Kinet	15- 4-53	80 ans
Jerôme Thyrion	29- 4-53	79 ans
Ernest Purnode	26- 6-53	80 ans
Joseph Henrard	17- 9-53	53 ans
Alph. Quevrain	3- 1-54	58 ans
Elie Lamotte	25- 1-54	73 ans
Sylvie Dumont	1- 2-54	84 ans
Daniel Collet	24- 8-54	29 ans
Joseph Therasse	13- 9-54	74 ans
Hélène Delfosse	26- 9-54	79 ans
Adolphine Pierret	19-12-54	87 ans
Nestor Leyder	31-10-55	50 ans
Julia Toussaint	2- 3-56	76 ans
Isidore Quevrain	31- 5-56	86 ans
Sidonie Deloge	11- 6-56	87 ans
Nelly Fievet	4-11-56	56 ans
Maria Gérard	23-12-56	42 ans
Auguste Arnold	15- 2-57	63 ans
Joséphine Purnode	15- 3-57	72 ans
Marie Matagne	4- 5-57	79 ans
M. Saint-Guilain	29- 7-57	50 ans
Firmin Toussaint	15-10-57	65 ans
Jean Toussaint	22-12-57	51 ans
Maria Bailly	8- 2-58	69 ans
Edg. Haubrechts	2- 3-58	83 ans
Michel Servotte	22- 7-58	2 ans
Jean-Louis Lange	31- 7-58	93 ans
Alice Dormal	23-12-58	76 ans
Louise Beaufays	12- 1-59	81 ans
Henry Bernier	9- 3-59	74 ans
Philippine Penet	16- 3-59	93 ans
Victor Alf. Pesesse	23- 5-59	85 ans
Irma Laloux	3-12-59	69 ans
Juliette Marion	25- 7-60	77 ans
Joseph Wilmart	17- 8-60	56 ans
François Meyer	10-10-60	45 ans

CHATEAU de la POSTE

Oserez-vous *tenter* L'EXPÉRIENCE

- 42 chambres alliant le charme de l'ancien au confort du moderne
- Des salons cosy
- Un bar chaleureux
- Une terrasse exposée plein sud
- Une cuisine « bistronomique » qui en ravira plus d'un
- Différentes salles à votre disposition pour vos événements
- De multiples possibilités d'activités «indoor et outdoor»
- 42 hectares de bois et jardins
- Un personnel souriant et serviable

Tant d'éléments réunis afin de vous proposer un lieu unique ou évasion rime avec confort et amabilité !
Blottissez-vous au coin de notre feu ouvert en hiver ou profitez du soleil en sirotant un cocktail sur notre terrasse en été ...

Rejoignez-nous vite et vivez, avec-nous, cette aventure inoubliable !

Ronchinne 25 • B-5330 Maillen • Tél. +32 (0)81 411 405
reservation@chateaudelaposte.be • www.chateaudelaposte.be

Oserez-vous *tenter* L'EXPÉRIENCE

Notre bistro « Chez Clémentine » vous reçoit dans un cadre chaleureux et conviviale et vous propose les services de notre nouveau Chef ... Sa cuisine passion vous séduira, vous ravira ! L'essayer c'est l'adopter !

Créativité et esprit contemporain sont les maîtres mots de notre nouvelle carte ! Celle-ci vous fera redécouvrir la cuisine de bistro tout en vous proposant des plats équilibrés respectueux des produits du terroir !

En bref, il s'agit d'une cuisine simple, savoureuse, authentique et généreuse...

Tentez l'expérience !

Ronchinne 25 • B-5330 Maillen • Tél. +32 (0)81 411 405
reservation@chateaudelaposte.be • www.chateaudelaposte.be

MJ Meubles Judice SPRL

50, rue du Commerce – 5590 Ciney Tél. : 083 21 12 88

Votre fidèle fournisseur

JOASSIN

Combustibles Sables Graviers Pellets

NOUVEAU Pellets

AUTRES DÉPLACEMENTS À VOTRE SERVICE : MAZOUT, PÉTROLE, SABLES, GRAVIERS déconstruits, CABINE DE SABLAGE, TERRE ARABLE

081/73.71.42

Rue Fernand Marchand, 1 • 5020 Flawinne • www.joassin.com

6,0-10,7 L/100 KM • 158-255 G/KM CO2 * Prix TVAc au 01/03/2012. La conduite tout-terrain doit se faire dans le respect du code de la route et de l'environnement. Informations environnementales (AR 19/03/04) : www.landrover.be

Le Relais
Saint-Antoine
Restaurant - Taverne
Service traiteur
Rue Basse, 13 • 5332 CRUPET
Tél./Fax : 083 65 66 83
0478 54 43 37 • www.relaissaintantoine.be
Fermé les jeudis,
sauf fériés

FUNERAILLES ET FUNERARIUMS
HENNUY
RUE DE LENNY N° 107A & 93
5360 NATOYE
TEL 083/ 21.24.47 & 21.50.50
MATAGNE
RUE JULIE BILLIART N° 34
5000 NAMUR
TEL 081/ 26.09.99
G.S.M 0475/ 641682
TOUTES FORMALITES / SERVICE JOUR & NUIT
FLEURS EN SOIE / MONUMENTS / PLAQUES
SOUVENIRS MORTUAIRES.

Bois
Panneaux
DELVAUX
CINEY
www.delvauxciney.be
Tel. 083/23.17.00
Delvaux, la passion du bois depuis 50 ans...

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

NÉLIS & FILS s.a.

* *Tous produits de 1° choix*
* *Spécialités tartes au riz et gâteaux*
* *Grand choix de pains spéciaux*

Place Communale, 13
5330 ASSESSE

Tél. 083 65.53.37

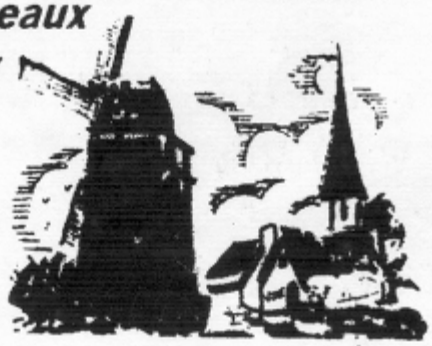

Boucherie Charcuterie

DELOBBE

Bœuf - Veau - Porc - Volaille

Rue du Try d' Andoy 5
5530 DURNAL

Tél. 083 69 91 70

On porte à domicile

JardiSart

25, Chaussée N4, 5330 SART-BERNARD
Tél. 081 40 01 84 - Fax. 081 40 23 10

Architecte paysagiste
création de jardins - pépinière
Devis gratuit sans engagement

Van Rymenant

ATELIER DE GARNISSAGE

ATELIER DE GARNISSAGE

GARNISSAGE DE FAUTEUILS, SALONS
CHAISES DE TOUS STYLES
CONFECTION DE COUSSINS

RUE DU COMTE, 3 - 5332 CRUPET
TÉL. 083 69 90 56 - FAX. 083 69 03 45
GSM 0475 61 48 07

BOTTON G. & Fils

- VIDANGE fosses septiques
- DÉBOUCHAGE canalisations
- Curage d'égouts & avaloirs communaux
- Nettoyage de citerne à eaux
- Location WC portable pour FESTIVITÉS

4 Rue de Lustin - 5330 MAILLEN
083 65 51 39 - NAMUR 081 74 25 88
AGRÉATION RÉGION WALLONNE
Nous sommes dans les Pages d'Or®

Restaurant
"La Broche"

Monsieur et Madame Fieuw - Lefèbvre

Rue Grande, 22 - 5500 Dinant - Tél. 082-22 82 81
Fermé le mardi et le mercredi midi

la maison
du cadeau
Jacqueline MACOR - PESESSE

CADEAUX, SOUVENIRS
& ACCESSOIRES DECORATIFS

Rue Haute, 9
5332 CRUPET
083 69 94 44

SABLAGE - REJOINTOYAGE
HYDROFUGATION
RÉPARATION DE FAÇADES

Christian TITEUX

Chaussée de Dinant, 21a
5334 FLOREE - ✆ (083) 65 50 23

Patron présent sur le chantier

Pas de sous-traitance

Taverne - Restaurant - Crêperie

« Al Besace »

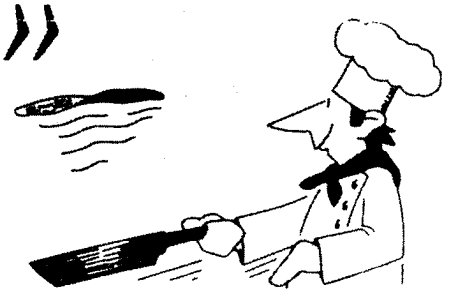

Rue Haute, 11
5332 CRUPET
(Près de l'église) - Tél. 083 69 90 41

RÉPAR - CUIR

RÉPAR CUIR

rue St Joseph, 9
5332 CRUPET

Tél. 083 69 96 82

CUIR - DAIM - SKAI
MOUTON RETOURNÉ

TECHNIQUE SPÉCIALE DE VULCANISATION